

# JEUNES ET POLITIQUES PUBLIQUES OSONS ENSEMBLE !

Pour un dialogue structuré en Bourgogne-Franche-Comté



# SOMMAIRE



Les contours  
du dialogue structuré  
**Page 4**



Annexes  
**Page 32**



De l'engagement  
et de la participation  
**Page 11**



Déclarations  
**Page 38**



Vers quel dialogue  
structuré en BFC ? Les  
préconisations du CESER  
**Page 23**

## Quelle place pour les jeunes aujourd'hui dans notre société ? Quelle importance la sphère politique accorde-t-elle à la parole des jeunes ?

De simples questions dont la réponse n'est pas si évidente à formuler. Objets de craintes ou porteurs de tous les espoirs, les jeunes représentent une catégorie de population difficile à cerner de par son hétérogénéité. La parole des jeunes peut parfois paraître fuyante mais se révèle pourtant riche d'idées, de réflexions et de propositions. Nombreuses sont les structures, institutions, associations qui, ponctuellement ou quotidiennement, cherchent à recueillir cette parole de la jeunesse. Dorénavant c'est également une des obligations imposées par la loi aux Régions.

La volonté de faire participer la jeunesse au débat public et à la construction des politiques publiques se retrouve aujourd'hui dans la loi "égalité et citoyenneté" qui instaure une nouvelle démarche : **le dialogue structuré**. Une brève définition s'impose. Il s'agit "d'une méthode visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les citoyens et la société civile dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de celles-ci". (CNAJEP - Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire). Cette loi a pour objectif de rassembler les Français autour des valeurs de la République : "La jeunesse de France est à la fois la génération la plus optimiste, qui veut se reconnaître dans un message d'espoir, et celle qui est particulièrement visée par les messages obscurantistes et de division" selon le gouvernement<sup>(1)</sup>. Ce dernier souhaite réparer les fractures qui se sont créées au sein de la société parmi lesquelles on retrouve le fossé existant entre la jeunesse et la sphère politique qui suscite méfiance et rejet.

En contre-pied du constat répandu d'un pessimisme grandissant des jeunes, plusieurs études démontrent un désir d'engagement bien présent, mais différent des générations précédentes. Si les modalités et pratiques actuelles de militantisme prennent des formes plus ponctuelles et éphémères, il apparaît que les jeunes sont toujours soucieux d'une part des problèmes sociétaux actuels et d'autre part de leur avenir. La participation citoyenne des jeunes présente un certain nombre d'enjeux pour la Région : continuité du système démocratique, adéquation entre l'offre de services et les besoins des usagers, intégration sociale et lutte contre l'exclusion des jeunes et préservation de la paix sociale. La question est donc de savoir **comment renouer le dialogue avec les jeunes pour co-construire les politiques publiques de manière plus efficace ?**

Dans ce contexte et face à ces questionnements et enjeux, le CESER de Bourgogne-Franche-Comté s'est autosaisi afin d'approfondir sa réflexion sur la jeunesse et d'imaginer les moyens d'établir un dialogue structuré avec elle.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité des travaux et réflexions du CESER sur le lien entre les institutions et les citoyens que l'on peut retrouver dans ses avis "l'innovation démocratique en Bourgogne-Franche-Comté" et "À 17 ans aussi, on a des choses à vous dire... le CESER des lycéens" qui préconisaient d'ailleurs le renforcement des liens entre l'institution régionale et les lycéens, afin de recueillir leurs aspirations, leurs questionnements et leurs propositions sur la vie dans leur établissement scolaire. Il n'a pas pour vocation de proposer à la Région une méthode clé en main mais plutôt de :

- mieux comprendre la notion de dialogue structuré,
  - mettre en perspective différents exemples de mise en place du dialogue structuré dans d'autres régions ou au niveau national dans d'autres structures associatives,
  - rappeler les différentes formes d'engagement et de participation des jeunes.
- L'analyse qui découle de ces différents éléments permettra de formuler des préconisations quant à la mise en place d'un tel dispositif en Bourgogne-Franche-Comté, de dégager les principaux enjeux du dialogue structuré et d'alerter sur certains points de vigilance.

Pilotée par la commission Cadre de Vie-Société, la réflexion a mobilisé les compétences de conseillers et d'experts issus d'organismes divers. La commission tient à remercier l'ensemble des personnes auditionnées pour leur disponibilité, leur réactivité et le partage de leurs expertises sur le sujet.

**Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du 25 juin 2019.**

La question est donc de savoir comment renouer le dialogue avec les jeunes pour co-construire les politiques publiques de manière plus efficace ?

(1) <https://www.gouvernement.fr/action/la-loi-egalite-et-citoyennete>

# Les contours du **DIAGOGUE STRUCTURÉ**



## UNE INITIATIVE EUROPÉENNE POUR ÉLABORER LES POLITIQUES "JEUNESSE"

Le dialogue structuré est une méthode utilisée au niveau européen depuis 2009 pour faire émerger des propositions afin de construire les orientations de la politique européenne sur la jeunesse. Les jeunes et les institutions sont amenés à échanger sur un sujet, à en débattre pour émettre des propositions concrètes. Celles-ci sont ensuite discutées avec l'exécutif européen afin d'être intégrées et validées comme des axes de la politique jeunesse.

Le dialogue structuré n'est ni un recueil de doléances, ni un recueil d'informations qui resteraient à l'état de diagnostic. Sa finalité est l'élaboration de mesures en faveur de la jeunesse déclinées dans une orientation claire et précise. Le dialogue structuré est construit entre les jeunes, les organisations de jeunes et l'exécutif européen. Il débouche sur des résolutions présentées en Conseil des ministres tous les 18 mois. La démarche est pilotée par le forum européen de la jeunesse, la Commission européenne et les trois pays assurant la présidence de l'Union Européenne. Les conférences européennes de la jeunesse rythment le processus en faisant des allers et retours entre le groupe de pilotage, les états membres et les décideurs publics européens. En France, un groupe de travail national est chargé de piloter le dialogue structuré ; il est composé du ministère de la Jeunesse de l'Éducation populaire et de la Vie associative, du CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire), de l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) et d'ERASMUS+.

6 cycles de dialogue structuré européen sont à ce jour finalisés :

- 1<sup>er</sup> cycle sur la thématique **l'Emploi des jeunes** 2011
- 2<sup>e</sup> cycle **Participation à la vie démocratique en Europe** 2012
- 3<sup>e</sup> cycle **Inclusion sociale** 2013
- 4<sup>e</sup> cycle **Participation Politique des Jeunes** 2014-2015
- 5<sup>e</sup> cycle **Sociétés Solidaires 2.0** 2015-2016
- 6<sup>e</sup> cycle **Jeunesse, Europe et Éducation Populaire** 2017-2018



### ⊕ QUELQUES DATES IMPORTANTES EN LIEN AVEC LE DIALOGUE STRUCTURÉ DES JEUNES AU NIVEAU EUROPÉEN

#### 2009

Le traité de Lisbonne [article 11] précise l'obligation pour les institutions européennes d'établir un dialogue avec les citoyens.

#### 2010

Une nouvelle stratégie pour la jeunesse prévoit de "structurer le dialogue avec la jeunesse".

#### 2018

La Conférence pour la jeunesse de Sofia (en vue de la stratégie européenne 2019-2027) met l'accent sur 11 objectifs "youth goals" :

- Connecter l'Union Européenne avec la jeunesse
- Égalité de tous les genres
- Société inclusive
- Information et dialogue constructif
- Santé mentale et bien-être
- Soutenir les jeunes rurales
- Qualité de l'emploi pour tous
- Apprentissages de qualité
- Espaces et participation pour tous
- Une Europe verte et durable
- Organisations de jeunesse et programmes européens

## LA DÉCLINAISON EN FRANCE

### Un dialogue structuré inscrit dans la loi

Inspirée par le dialogue structuré européen, la loi Égalité-Citoyenneté promulguée le 27 janvier 2017 instaure la mise en place d'un processus annuel de dialogue structuré avec les jeunes. La loi est la traduction législative des mesures issues des comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté des 6 mars et 26 octobre 2015. À travers cette loi, le gouvernement renforce son action pour rassembler les Français autour des valeurs de la République, en s'attachant particulièrement aux jeunes et à la citoyenneté.

La loi se décompose en 3 chapitres :

- Encourager la citoyenneté et l'émancipation des jeunes.
- Favoriser la mixité sociale et l'égalité des chances.
- Renforcer l'égalité réelle.

Les Régions deviennent chefs de file en matière de jeunesse avec pour mission de réunir les différents niveaux de collectivité pour échanger sur les questions liées à la jeunesse, élément par ailleurs rappelé dans un courrier du ministre Patrick Kanner envoyé aux présidents/tes de Région en mars 2017.

L'article 54 de la loi Égalité-Citoyenneté précise que les politiques publiques doivent réaliser un dialogue structuré annuel avec les jeunes : *"Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les Régions, les Départements, les Communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics. Ce débat porte notamment sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'État"*.

Si le décret d'application n'est pas paru, le principe du dialogue structuré reste inscrit dans la loi, offrant la possibilité aux Régions de le mettre en œuvre de différentes manières. D'où l'importance pour le CESER de faire le point sur les différents dialogues structurés déjà réalisés et finalisés, afin d'en retenir les enseignements et de faire des préconisations pour celui de Bourgogne-Franche-Comté.

### Une faible lisibilité des politiques jeunesse

En France, les mesures en matière de jeunesse se résument le plus souvent à un empilement de dispositifs propres aux jeunes (garantie jeune, RSA jeunes, contrat d'insertion dans la vie sociale...) ce qui ne facilite pas leur lisibilité. Les politiques publiques territoriales s'adressant aux jeunes sont souvent faibles et éclatées avec des inégalités territoriales (peu d'argent investi hors équipement). D'autres pays ont mis en place des politiques plus globales et transverses. Au Canada, le Québec par exemple, a mis en place une "clause d'impact jeunesse" qui consiste à faire figurer dans tout projet de loi un paragraphe faisant état de l'évaluation des conséquences sur les jeunes des mesures proposées.

Face à cette complexité, il semble vain de vouloir faire connaître aux jeunes les méandres de l'organisation administrative et politique dans des espaces d'échanges trop formalisés. Partir de leur façon de penser et de leurs engagements paraîtrait plus efficace.

Les jeunes continuent et souhaitent toujours continuer à s'engager pour construire la société de demain. Ils ne sont pas moins impliqués mais le sont différemment.



### Expériences des régions Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France

Suite aux expériences au niveau européen et à la promulgation de la loi, plusieurs Régions de France se sont lancées dans la mise en œuvre du dialogue structuré. Deux régions ont achevé un cycle (Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France) tandis que d'autres ont entamé la démarche (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire...).



#### ▫ **La Nouvelle-Aquitaine (2017-2018)**

Le Conseil régional est à l'initiative de la démarche. Il s'est associé à la DRDJSCS (Direction régionale et départementale jeunesse sport et cohésion sociale) et au Rectorat, qui ont constitué le comité de pilotage. Ce dernier a décidé la mise en place d'un processus d'un an, comme le prévoit la loi. La Région s'est appuyée sur la mise en œuvre d'une CTAP (Conférence territoriale de l'action publique) Jeunesse avec 3 collèges : un collège de jeunes, un collège des associations et un collège des institutions. Ces collèges ont d'abord identifié les thèmes du débat au cours d'une première CTAP Jeunesse puis ont travaillé pendant un an pour élaborer des propositions. Les thèmes retenus étaient la citoyenneté des jeunes, l'autonomie et l'information-orientation et l'insertion des jeunes. La réunion de la CTAP a été le point de départ et le point de restitution des travaux un an après.

En plus du comité de pilotage, des partenaires ont été associés à la démarche pour animer les sessions d'échanges avec les jeunes (CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire) et ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes). Chacun des collèges s'est réuni 3 fois dans l'année puis ils se sont réunis ensemble pour une CTAP de restitution des travaux afin de valider les propositions à soumettre à l'Exécutif régional.

#### ▫ **Les Hauts-de-France (2017-2018)**

Le CRAJEP a proposé au Conseil régional de démarrer une démarche de dialogue structuré. Un comité de pilotage s'est mis en place réunissant le Conseil régional, la DRDJSCS et le CRAJEP. L'attendu politique de la Région était de prendre en compte dix propositions d'orientation pour la politique régionale de la jeunesse. Les Hauts-de-France ont décidé de travailler sur un cycle de deux ans : la première

année pour définir les sujets à partir des attentes et préoccupations des jeunes, la deuxième année pour travailler sur les thématiques identifiées et faire émerger des propositions concrètes. Les thèmes de travail retenus étaient : l'insertion et l'emploi, l'éducation et la paix, le vivre ensemble, la mobilité en milieu rural, l'environnement et la famille. Le comité de pilotage a opté pour un choix décentralisé du dialogue structuré qui s'est réparti dans onze espaces de vie et d'accueil de jeunes différents : MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), centre social, missions locales, CIJ (Centres d'information jeunesse)... Des animateurs ont été formés au processus sur chacun des lieux. Chaque espace de vie a travaillé sur des propositions avant une mise en commun finale autour d'un événement convivial et festif. Les conclusions du dialogue structuré et les propositions validées ont ensuite été soumises à l'Exécutif régional.

### **LES 5 FONDAMENTAUX DU DIALOGUE STRUCTURÉ**

Le CNAJEP définit cinq fondamentaux pour la mise en œuvre du dialogue structuré : copilotage, attendu politique, sujet précis, modalités de travail, le calendrier. Le CESER s'appuie sur ces cinq axes pour les développer avec sa propre vision.

#### **Copiloter le processus**

En tant que chef de file des politiques régionales sur la jeunesse, la Région met en place le comité de pilotage. Un nombre limité de copilotes permet une vision partagée du travail à mener tout en restant dans un format réaliste. La DRDJSCS et le Rectorat sont des acteurs présents dans certaines régions. Le Conseil régional des Hauts-de-France a fait le choix de positionner

le CRAJEP dans le comité de pilotage tandis que la Nouvelle-Aquitaine l'a positionné dans l'animation du dispositif. Le comité de pilotage s'entoure d'autres partenaires : un ou plusieurs groupes de travail sont dans tous les cas nécessaires.



### ■ Définir des attendus politiques clairs et acceptés

Il est essentiel, pour une démarche de dialogue structuré sereine et efficace que les attendus politiques soient clairs et bien définis dès le départ. Pourquoi le Conseil régional initie le processus ? Quels sont ses objectifs ? Que souhaite-t-il faire du dialogue structuré ?

Ainsi, le Conseil régional doit pouvoir s'engager sur des modalités de prise en compte des propositions formulées lors du dialogue structuré, modalités qui seront connues et acceptées par toutes les parties prenantes au démarrage.

Par exemple, le Conseil régional des Hauts-de-France a décidé de faire émerger dix propositions qui ont été mises en discussion au Conseil régional pour permettre d'orienter les politiques régionales en faveur de la jeunesse.

En Nouvelle-Aquitaine, le choix a été fait de construire des orientations précises qui serviront pour élaborer le plan de la politique régionale en faveur de la jeunesse. Une délibération a été prise dans ce sens par le Conseil régional.

### ■ Un sujet précis

Idéalement, il vaut mieux choisir une thématique par cycle [cf. paragraphe "Le calendrier"], c'est-à-dire pour l'ensemble d'un dialogue structuré afin de bien identifier tous les enjeux sous-jacents et de réaliser un travail cadré, complet et fourni. Le

sujet doit être défini et sans ambiguïté, amenant les jeunes à se positionner et à développer leurs argumentations. Si les expériences montrent qu'il est difficile de se limiter à un seul thème, ce principe est néanmoins important pour travailler plus en profondeur et assurer ainsi plus d'efficacité au dialogue structuré.

### ■ Définir des modalités de travail

Les modalités de travail définies par le comité de pilotage sont variables suivant les espaces géographiques. La Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de créer un espace ad-hoc en s'appuyant sur la CTAP, tandis que la Région des Hauts-de-France a opté pour la mise en place d'échanges locaux ponctués par des temps de rencontres régionales. La démarche des Hauts-de-France demande un peu plus de temps pour la constitution du réseau local et la formation des animateurs... mais elle a l'avantage de s'appuyer sur des structures existantes connues des jeunes, elle met donc en place une dynamique durable.

Les modalités pour recueillir la parole des jeunes doivent être bien définies dans le cycle pour aboutir à des propositions. Plusieurs modalités de recueil de la parole existent : réunions physiques, consultation via le numérique, enquêtes... Les CRAJEP ont apporté leurs compétences pour proposer des méthodes d'animation et de recueil de la parole des jeunes.

### ■ Le calendrier

L'article 54 III de la loi Égalité-Citoyenneté du 27/01/17 prévoit un cycle d'un an. L'année suivante, un nouveau cycle de dialogue structuré est réalisé sur un nouveau sujet.

La durée du dialogue structuré est fixée dès le départ. Quelles que soient les évolutions, il est important de ne pas revenir sur le calendrier fixé par le comité de pilotage.

La durée du cycle est différente suivant les régions : un an pour la Nouvelle-Aquitaine, deux années pour les Hauts-de-France.

Le bilan est mitigé : ce temps plus long a permis de partir du vécu des jeunes et de mettre en place les modalités nécessaires au recueil de leur parole, ce qui a été identifié comme très positif. Mais parallèlement, tous les jeunes n'ont pas pu participer au processus dans son intégralité. Dans tous les cas, le rythme des jeunes est un élément à prendre en compte dans la démarche.

LES 5 FONDAMENTAUX	HAUTS-DE-FRANCE	NOUVELLE-AQUITAINE
<b>COPILOTAGE</b>	CR – DRJSCS – CRAJEP	CR – DRJSCS – Rectorat
<b>ATTENDUS POLITIQUES</b>	Identifier 10 propositions pour sortir des orientations pour la politique régionale.	Délibération du Conseil régional. Intégration du dialogue structuré dans la CTAP.
<b>SUJET PRÉCIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion et emploi</li> <li>• Éducation et paix</li> <li>• Vivre ensemble</li> <li>• Mobilité rural</li> <li>• Environnement</li> <li>• Famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyenneté des jeunes</li> <li>• Autonomie</li> <li>• Information/orientation</li> <li>• Insertion des jeunes</li> </ul>
<b>MODALITÉS DE TRAVAIL</b>	<p>Une approche décentralisée sur 11 lieux de vie des jeunes au niveau local.</p> <p>- 1<sup>re</sup> année : réunions pour faire émerger des thèmes.</p> <p>- Fin de 1<sup>re</sup> année : rencontre conviviale en vue de retenir les sujets principaux travaillés l'année suivante.</p> <p>- 2<sup>e</sup> année : des propositions ont été travaillées sur les thèmes retenus.</p> <p><i>À noter : les référents au dialogue structuré des 11 lieux de vie ont été formés à la démarche.</i></p>	<p>Une approche régionale basée sur la CTAP structurée en 3 collèges (collège des jeunes, collège des associations et collège des institutions).</p> <p>- 1<sup>re</sup> CTAP. Identification des thèmes dans chacun des collèges, puis mise en commun et identification des thèmes retenus pour l'année.</p> <p>- Plusieurs réunions de travail sur le même format que la CTAP avec les mêmes collèges pour définir des propositions.</p>
<b>CALENDRIER</b>	2 ans	1 an

## L'ANALYSE DE CES PREMIÈRES EXPÉRIENCES

### L'intérêt du lien avec la CTAP

Travailler en lien avec la CTAP Jeunesse peut permettre une meilleure diffusion des conclusions du cycle de dialogue structuré : puisqu'élaborées en commun, elles seront alors plus facilement mises en place aux différents échelons territoriaux grâce au relai des élus qui participent à la CTAP. Les régions Nouvelle-Aquitaine et Bretagne ont pris la CTAP Jeunesse comme point de départ et d'arrivée.

### La démarche décentralisée des Hauts-de-France au plus près des territoires

La démarche des Hauts-de-France a permis de travailler avec une diversité importante de publics jeunes dans les onze espaces de vie et d'accueil. Ces derniers sont vigilants et motivés pour faire avancer la prise en compte de leurs propositions. Satisfaits par l'expérience collective qu'ils ont vécue, ils se disent prêts à repartir dans un processus de dialogue structuré.

### Sensibiliser tous les acteurs à l'écoute respectueuse et au respect des remarques exprimées

Les postures entre les différentes parties prenantes doivent être parfaitement limpides. Il doit en être de même concernant la relation entre les jeunes et les élus, relation qui, semble-t-il, n'a pas toujours été adaptée pour susciter des échanges.

### Les jeunes veulent connaître l'usage qui sera fait de leur parole

Les jeunes participants ont beaucoup insisté sur l'importance d'être clair sur les attentes des politiques et sur l'usage qui allait être fait de leurs propositions.

### Le numérique ne dispense pas du présentiel

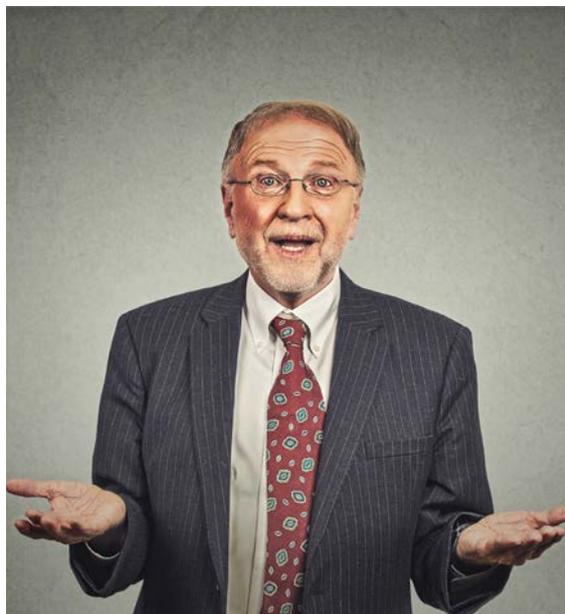
Le numérique est un outil intéressant pour une telle démarche. Le présentiel reste néanmoins irremplaçable : les événements et les temps de rassemblement comptent énormément et représentent des temps de ressourcement, de construction collective pour donner du sens à la démarche.

## Les perspectives

Fortes de ces enseignements, les Régions ayant finalisé la démarche se tournent dorénavant vers les prochains cycles à venir en enrichissant leur méthode.

Ainsi, la Région des Hauts-de-France, avec ses onze lieux d'échange, envisage d'organiser un cycle de dialogue structuré en étant encore plus près du niveau local, avec une mise en commun ensuite au niveau régional.

La Région Nouvelle-Aquitaine envisage de son côté de mettre en place un cycle alternatif avant la reprise d'un nouveau dialogue structuré. L'objectif de cette étape d'une durée de six mois est de travailler avec le Conseil régional pour concrétiser la prise en compte des propositions du dialogue structuré précédent dans la politique régionale, afin de les décliner en actions.



De **L'ENGAGEMENT** et de la **PARTICIPATION**



Patrick Molinoz, vice-président en charge de la Jeunesse et de la Vie associative, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté :

*"L'engagement citoyen, politique, associatif, pour une grande ou pour une "petite" cause, est indispensable pour "faire société" et ainsi, dans la République, créer les conditions du respect de l'autre (...). Si la jeunesse est confrontée à de multiples difficultés, je tiens à souligner qu'elle porte aussi tous les espoirs d'une société meilleure. L'engagement des jeunes en matière artistique, dans d'innombrables associations, ou l'esprit d'entreprise qui les incite à inventer de nouvelles formes de participation et de travail sont autant de preuves de la force et de la qualité de la jeunesse".*

Discours lors de la journée régionale : "Comment favoriser l'engagement citoyen des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté", 7 décembre 2016 - Dole\*

## JEUNES ET ENGAGÉS AUTREMENT

Le discours récurrent de notre société qui laisse entendre que la jeunesse ne souhaiterait plus militer, s'engager, prendre des responsabilités, voter, se contredit avec de nombreuses études qui montrent que la réalité est plus complexe.

### Un désengagement des formes traditionnelles de la politique

On peut observer chez les jeunes une certaine défiance à l'égard du monde politique, à tout le moins pour certains de ses aspects. C'est d'ailleurs selon Anne Muxel une caractéristique que les jeunes partagent avec leurs aînés : "Un malaise à l'égard de la représentation politique s'est assez largement diffusé. La confiance dans les institutions politiques et dans les gouvernants est au plus bas. En France, aujourd'hui, les deux tiers des Français (67%), quel que soit leur âge, et dans tous les milieux, ne font confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner (...). La classe politique et les partis font l'objet d'un rejet, les syndicats ne comptent plus guère d'adhérents". Le taux important d'abstention lors des élections qu'elles soient municipales, régionales, nationales ou européennes en est un indicateur. Selon une étude de l'INSEE (Institut national des

(2) [http://bourgogne-franche-comte.drjscs.gouv.fr/sites/bourgogne-franche-comte.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement\\_des\\_jeunes\\_juillet\\_2017-2.pdf](http://bourgogne-franche-comte.drjscs.gouv.fr/sites/bourgogne-franche-comte.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement_des_jeunes_juillet_2017-2.pdf)

statistiques et des études économiques), moins d'un électeur sur cinq âgé de moins de 29 ans aurait voté à tous les tours des élections en 2017. J.C. Richez, coordinateur de la mission Observation-Évaluation de l'INJEP, souligne que: "Sondages, enquêtes d'opinions donnent tous des résultats convergents mettant en évidence la désaffection des jeunes par rapport aux formes classiques de l'engagement politique. Pour la tranche des 13/17 ans :

- 85% seulement des jeunes interrogés s'intéressent peu ou pas à la politique, 78% ne parlent jamais de politique en famille.
- 43% ne se situent ni à droite ni à gauche et 23% refusent de se placer sur une échelle de classement politique.
- 59% pensent que les hommes politiques disent tous la même chose et 82% qu'en tout état de cause les politiques ne sont pas à l'écoute des jeunes".

Ce désintérêt prononcé par rapport à l'engagement politique dans ses formes classiques n'est pas nécessairement un désintérêt global pour la politique.

### Des modes d'engagement variés

Au cours de son audition, la sociologue Patricia Loncle a mis en évidence trois formes de participation des jeunes à la politique (données issues d'une étude européenne à laquelle elle a contribué, coordonnée par le Pr Andreas Walther) :



- La participation formelle initiée par les pouvoirs publics, que l'on retrouve au sein des conseils de jeunes, d'élèves.
- La participation non formelle portée par le secteur associatif et les mouvements d'éducation populaire.

- La participation informelle : structurée par les jeunes eux-mêmes qui se retrouvent au sein de collectifs, mobilisations, réseaux sociaux.



Ces différentes formes de participation à la vie politique mettent en évidence des modes d'engagement devenus pluriels. On ne peut pas vraiment parler de désengagement des jeunes. Comparés aux autres pays européens, les taux de participation aux élections nationales restent malgré tout élevés en France. De plus, les formes d'organisation politique sont plus larges que le vote : signer une pétition, faire des boycotts de produits par exemple sont d'autres possibilités. Une part de plus en plus importante de la jeunesse (mais non majoritaire) privilégie des modes d'action non conventionnels et directs, souvent protestataires, et légitiment la démocratie participative. Des rassemblements informels de jeunes qui peuvent paraître anodins aux yeux des adultes alors qu'ils sont en fait de véritables lieux de réflexions politiques sans se revendiquer comme tel (par exemple : les rassemblements informels dans les jardins en Allemagne pour contrer l'institution scolaire sont une forme d'affirmation et de positionnement politique). Enfin et surtout, les jeunes sont intéressés par des sujets politiques liés à une dimension collective plus qu'individuelle exigeant des politiques une réponse urgente : causes environnementales, défense des migrants, des LGBT<sup>(3)</sup> ...

Démocratie participative, démocratie d'opinion et protestation, définissent donc le contexte dans lequel les jeunes d'aujourd'hui entrent en politique.

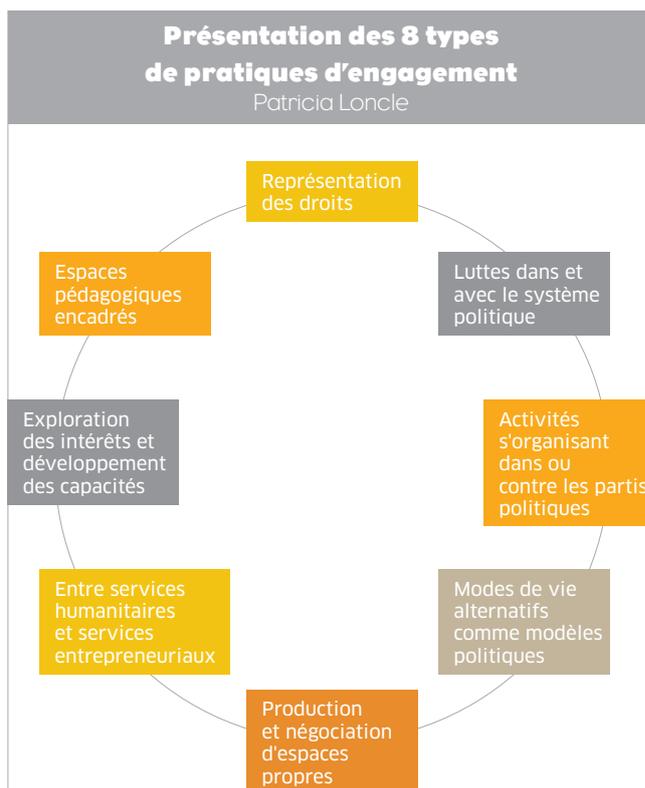
(3) LGBT : Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres

### Des jeunes engagés

Une enquête sur la jeunesse en 2010 montre que les jeunes français sont davantage impliqués que les adultes et plus protestataires. Si l'abstention est toujours aussi forte au moment des élections, le rapport met en évidence un accroissement des formes de participation politique non conventionnelles du type actions directes et individuelles.

"Près de deux jeunes sur trois ont déjà signé une pétition en 2008 ; près d'un sur deux a participé à une manifestation".

Observatoire de la Jeunesse - Novembre 2010.



## Des engagements variables liés à l'éducation et au lieu de vie

Le niveau d'engagement est fortement lié au niveau d'éducation et les jeunes les plus éloignés de l'exercice de la citoyenneté sont souvent les plus précaires. Comme le dit Anne Muxel, "Les nouvelles générations les plus instruites, bien que critiques à l'égard de la politique, restent fondamentalement attachées à la démocratie représentative. L'intériorisation des valeurs universalistes, au travers desquelles ils construisent des enjeux de nature politique, vient compenser leur défiance et garantit un attachement durable au système représentatif. La jeunesse scolarisée est la plus politisée. Du côté des jeunes peu diplômés, [...] leur confiance dans la démocratie représentative apparaît plus ébranlée, et l'on observe non seulement un déficit de leur lien au politique, mais aussi des risques de relâchement de leur lien démocratique. Ils sont plus en retrait de toute forme de participation citoyenne".

Le degré d'engagement varie aussi suivant les milieux de vie : urbain et rural. Une enquête du CREDOC et de la MSA mettent en évidence en 2012 que "92% des jeunes ruraux/ales n'ont plus confiance dans les politiques". Entre 1990 et 2008, à l'exception de la confiance des jeunes urbains dans le Parlement national, la confiance dans les institutions s'érode significativement, comme le montre le tableau suivant (réalisé à partir des informations du CESE tirées d'un ouvrage d'Olivier Galland et Bernard Roudet).

Dans l'ensemble, il n'existe pas des jeunesses mais des jeunes qui traversent des trajectoires de vie différentes avec des parcours non linéaires, des étapes "yoyo" comme les désigne Patricia Loncle. La temporalité est une question importante pour l'engagement, en particulier avec les personnes en situation d'exclusion. Les jeunes ont aussi leur

propre rythme bien distinct de celui des adultes (scolarité, précarité de la vie professionnelle, formation, mobilité...). Il paraît donc indispensable d'imaginer plusieurs formes de concertation de façon simultanée avec plusieurs outils pour répondre de manière pertinente à la diversité des profils.

## DES DISPARITÉS IMPORTANTES SUIVANT LES LIEUX D'HABITATION

On relève des disparités importantes sur la situation des jeunes en fonction des zones géographiques de vie (rurales, péri-urbaines, urbaines) sur des critères variés : emploi, chômage, précarité, nombre de licenciés sportifs.

"Un quart des jeunes vivent dans des territoires où ils ont globalement des difficultés d'accès aux services contribuant à leurs besoins en santé, formation, emploi-insertion, sport, culture ou information".

"Les jeunes sont plus souvent en emploi dans les territoires très éloignés des services".

INSEE Analyses Février 2018.

20% des enfants des départements de la Nièvre, du Territoire-de-Belfort, de l'Yonne et de la Haute-Saône vivent dans une famille pauvre.

Données CAF-INSEE

	Milieu urbain		Milieu rural	
	1990	2008	1990	2008
Confiance vis-à-vis du Parlement [français]	47%	46%	64%	38%
Confiance vis-à-vis de l'Europe	77%	57%	76%	50%

Source : Données CESE



## ⊕ QUI SONT LES JEUNES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

Les jeunes de 15 à 29 ans sont 463 257 en Bourgogne-Franche-Comté. Un peu moins d'un quart d'entre eux réside en Côte d'Or. Les jeunes de la région sont globalement moins scolarisés et plus orientés vers le monde du travail qu'au niveau national. Le taux d'emploi des 15-24 ans est de 32,9% contre 29,5 en France métropolitaine, avec des variations importantes suivant les départements (36,5% dans le Jura par exemple). Les apprentis sont également plus nombreux chez les 16-25 ans (5,8% contre 5,1% au niveau national) en particulier à Besançon : 6,6%. Les jeunes sont aussi nettement plus engagés dans le monde associatif dans la région qu'au niveau national : 31% déclarent faire régulièrement du bénévolat contre 24%, ils sont également nettement plus nombreux en service civique.

Données DRJSCS (2014 à 2018 suivant les données).

## "DES JEUNES INVESTIS DANS LA VIE DE LA CITÉ"

*Comme l'ensemble des Français, les jeunes aspirent à un changement de la société dans laquelle ils vivent. Même s'ils sont souvent sceptiques sur leur capacité d'action individuelle pour influencer le cours des choses, ils s'investissent dans la vie de la cité : 42% sont adhérents d'une association, 31% donnent de leur temps bénévole, 42% ont signé une pétition en ligne ou ont participé à une manifestation sur les 12 derniers mois, 58% ont une relation d'entraide régulière avec leurs voisins. Le potentiel de mobilisation des jeunes apparaît en outre important : le monde associatif bénéficie d'une image très positive, et la moitié des jeunes se dit prête à s'engager pour une cause, portant à près de 80% la part des moins de trente ans qui sont bénévoles ou pourraient envisager de le devenir."*

CREDOC - Département conditions de vie et aspirations - juin 2015



## JE PARTICIPE, TU PARTICIPES, NOUS PARTICIPONS : COMMENT ET POUR QUOI ?

*"Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis."*

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 21

Le livre blanc du CESER Grand-Est illustre les différentes formes de participation citoyenne. Selon lui, cette implication peut s'apprécier au regard de trois niveaux essentiels :

- "L'information : les citoyen/nes reçoivent une information sur les enjeux liés à un projet ou à une politique. Bien évidemment, l'information ne peut à elle seule, tenir lieu de débat entre les acteurs.
- La consultation : par le biais d'enquêtes ou de réunions publiques, il s'agit de permettre l'expression des citoyen/nes sur un sujet précis. Le résultat de cette consultation pourra ou non influencer la décision finale.
- La concertation : les citoyens/nes participent à la définition et à la construction du processus participatif et, de ce fait, influent sur la décision finale."



"La participation et la citoyenneté active reviennent à avoir le droit, les moyens, l'espace et l'opportunité – et, quand cela est nécessaire, le soutien – de participer aux décisions et de les influencer, et de s'engager dans l'action et dans des activités afin de contribuer à l'établissement d'une société meilleure."

Charte européenne révisée  
de la participation des jeunes  
à la vie locale et régionale



L'échelle d'Arnstein et Hart recense les différents degrés de participation des jeunes envisageables. Celle-ci présente huit niveaux traduisant le pouvoir du citoyen et sa propension à participer à un projet politique. La participation peut en effet représenter une simple transmission d'information avec des citoyens passifs ou au contraire mettre en place les conditions nécessaires pour que ceux-ci portent des initiatives et des décisions.

Le plus faible niveau de participation est la manipulation, processus d'échange "fantoche" qui ne débouche sur rien, pas d'écoute des citoyens consultés, pas de prise en compte de leurs avis dans les projets mis en place. Le plus haut niveau de participation est le contrôle par les citoyens : il y a délégation totale de la prise de décision et de l'action aux citoyens.

# ÉCHELLE D'ARNSTEIN

adaptée à la jeunesse  
publiée sur le site du Conseil de l'Europe

Niveau	<b>8</b>	<b>PRISE DE DÉCISION EN COMMUN</b> Un projet ou des idées sont initiés par les jeunes qui invitent les adultes à participer au processus de décision en tant que partenaires.
Niveau	<b>7</b>	<b>INITIATIVE ET DIRECTION DES JEUNES</b> Un projet ou des idées sont initiés et gérés par les jeunes. Les adultes peuvent être invités à apporter le soutien nécessaire, mais le projet peut être mené à bien sans leur intervention.
Niveau	<b>6</b>	<b>INITIATIVE DES ADULTES, PARTAGE DE LA DÉCISION AVEC LES JEUNES</b> Un projet ou des idées sont initiés et gérés par les jeunes. Les adultes peuvent être invités à apporter le soutien nécessaire, mais le projet peut être mené à bien sans leur intervention.
Niveau	<b>5</b>	<b>CONSULTATION ET INFORMATION DES JEUNES</b> Le projet est initié et géré par les adultes, mais les jeunes apportent leurs avis et suggestions et sont informés de l'impact de leurs suggestions sur les décisions finales ou sur les résultats.
Niveau	<b>4</b>	<b>INFORMATION DES JEUNES ET DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS</b> Le projet est initié et géré par les adultes ; les jeunes sont invités à remplir certaines fonctions spécifiques ou à réaliser certaines tâches dans le cadre du projet, mais ils sont conscients des limites de leur influence réelle.
Niveau	<b>3</b>	<b>PARTICIPATION SYMBOLIQUE</b> Les jeunes sont invités à remplir certaines fonctions dans le projet, mais ils n'exercent aucune influence réelle sur les décisions. On crée ainsi une fausse impression de participation des jeunes (délibérément ou non), alors que ceux-ci n'ont aucun mot à dire sur leur contribution et sur ses modalités.
Niveau	<b>2</b>	<b>PARTICIPATION À TITRE DÉCORATIF</b> Dans le projet, les jeunes représentent la jeunesse en tant que groupe défavorisé, mais ils ne remplissent aucun rôle significatif (en dehors de leur simple présence). Ils sont des sortes d'objets décoratifs auxquels on donne une place bien visible dans le projet ou l'organisation pour que les personnes extérieures ne manquent pas de les remarquer.
Niveau	<b>1</b>	<b>MANIPULATION DES JEUNES</b> Les jeunes sont invités à participer au projet mais n'ont aucune influence réelle sur les décisions et les résultats. Leur présence est en fait utilisée pour parvenir à d'autres buts, comme remporter les élections locales, présenter une institution sous un jour favorable ou bien obtenir des fonds supplémentaires de la part des institutions qui soutiennent la participation des jeunes.

## DES EXEMPLES DE PARTICIPATION ET DE DIALOGUES STRUCTURÉS QUI FONCTIONNENT

Si cette démarche de dialogue structuré commence à être développée par certaines Régions, il existe néanmoins plusieurs modèles mis en place au sein du monde associatif. En effet, plusieurs organismes se sont attachés à réaliser ce recueil de la parole afin d'aboutir à des propositions concrètes, répondant aux situations et aux besoins des personnes qu'ils représentent. Les deux exemples ci-dessous en sont des illustrations.

### La FAGE et les États Généraux

Dans le monde étudiant, la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) a mis en place des États Généraux. Ceux-ci sont la concrétisation d'une démarche de dialogue structuré devant permettre à son réseau, de comprendre, s'impliquer, proposer et co-construire les réponses face aux politiques publiques.

Les États Généraux impliquent de nombreux jeunes, élus étudiants et responsables associatifs dans le processus, afin d'encourager la discussion, le débat et la construction collective de propositions pour améliorer les politiques à destination des jeunes sur une thématique définie. Durant 6 mois, sur l'ensemble du territoire et dans l'ensemble des disciplines, des débats, des conférences, des tables rondes et des consultations permettent de doter la FAGE de positions innovantes et ambitieuses. Celles-ci sont présentées dans un livre blanc.

Le dialogue structuré suit le cycle suivant :

- Mars : Lancement des États Généraux au cours d'un séminaire national où les participants choisissent la thématique qui sera travaillée.
- Avril-Juin : Organisation d'ateliers par les associations étudiantes du réseau de la FAGE au niveau local afin de recueillir la parole des jeunes sur tout le territoire.
- Juin : Organisation d'un événement national "Assoliades" qui réunit près de 400 jeunes, membres d'associations partout en France, sur 4 jours. Au cours de cette rencontre, plusieurs échanges et débats sont réalisés entre les membres associatifs sur la base des travaux réalisés préalablement entre les associations et les jeunes qu'ils représentent.

- Juillet - Août : Phase de rédaction d'un livret blanc synthétisant les positions exprimées.
- Septembre : Clôture des états généraux et présentation du livret blanc lors du congrès national de la FAGE.

Grâce à cette méthode, l'ensemble du réseau de la FAGE intervient auprès des étudiants à travers différentes actions pour mettre en avant des problématiques et des propositions débattues collectivement en vue de participer aux prises de positions de la FAGE. Ces travaux ont également pour finalité la rédaction du livret blanc regroupant les différentes propositions émises, ce qui donne un sentiment de concrétisation et d'aboutissement chez les participants.



### La FAS et le CCRPA

La participation des personnes les plus démunies aux politiques publiques qui les concernent est une valeur fondamentale au cœur du projet associatif de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui rassemble les associations et organismes de lutte contre les exclusions. C'est dans ce cadre qu'elle porte le Conseil consultatif régional des personnes accueillies et/ou accompagnées (CCRPA) en Bourgogne-Franche-Comté, instance de concertation ouverte à l'ensemble des personnes en situation de précarité, régie par le Décret n°2016-1440 du 26 octobre 2016. Actif depuis 2011 en Bourgogne, le CCRPA est né dans un contexte de rénovation des politiques de lutte contre les exclusions faisant suite au Mouvement des tentes du Canal Saint-Martin en 2007, action collective citoyenne pour la dignité des personnes sans abri.

L'esprit de la participation cultivé au sein de cette instance tire son inspiration des travaux de Paulo Freire, éducateur brésilien, qui montre qu'en dépit de leur situation, les personnes pauvres et marginalisées sont capables, à partir du moment où on leur en donne les moyens, de comprendre leur situation, de l'analyser d'un œil critique pour agir collectivement à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La participation des personnes directement concernées par les situations de précarité ou de pauvreté, vise à ce que chacun puisse totalement :

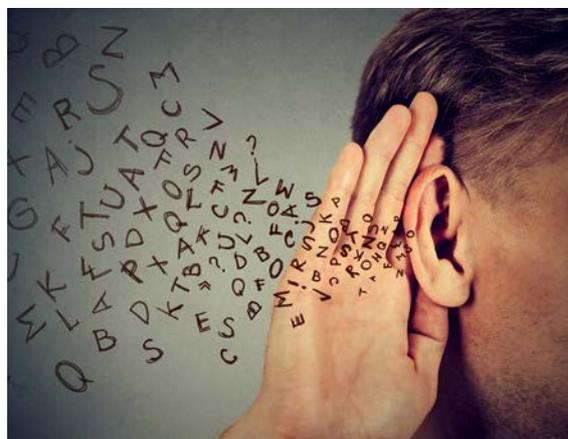
- se sentir et redevenir citoyen par la restauration du pouvoir d'agir,
- contribuer au changement pour faire évoluer la société,
- acquérir de nouvelles compétences et valoriser son expérience,
- être écouté et entendu d'égal à égal.

La clef de voûte de la réussite est de passer d'une parole individuelle à une parole collective, en mettant en place des groupes de réflexions et d'échanges. Chacun peut ainsi apporter son expertise à partir de ses expériences personnelles. Ces expériences sont débattues au sein du groupe, ce qui permet de construire une parole collective. Ces groupes sont constitués de personnes accueillies et accompagnées mais aussi d'intervenants sociaux, responsables d'associations... Cette méthode permet de construire une réflexion politique qui dépasse le simple témoignage de vie.

À titre d'exemple, en Bourgogne, la méthode pour réaliser tout ce processus a été la suivante :

- réalisation d'une cartographie/état des lieux des espaces où se trouvaient les personnes,
- interviews réalisées avec les personnes concernées,
- rencontre des Conseils de la Vie Sociale des établissements du type CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale), CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile),
- puis mise en place de temps de formation à la prise de parole et à la participation pour les personnes volontaires mais aussi au sein des établissements pour favoriser la participation.

Cet état des lieux et ce travail préparatoire ont donc permis la mise en place du CCRPA et des groupes de travail. Les thèmes sont votés par les personnes à l'issue de chaque plénière et concernent leur quotidien : accès aux droits, emploi, logement, discriminations,



santé, citoyenneté ; avec parfois un focus sur les personnes vieillissantes, les jeunes ou encore la précarité en milieu rural. La méthodologie participative est fondée sur le principe selon lequel "la parole de l'un vaut la parole de l'autre" et les outils d'animation favorisent les échanges entre les personnes issues des différents départements. Chaque réunion plénière produit une série de préconisations rendues publiques et transmises aux services de l'État et acteurs institutionnels concernés. La participation au CCRPA est proposée aux personnes selon des modalités "à la carte" sur la base d'un engagement non obligatoire et non assidu qui favorise ainsi la confiance qu'elles portent à cette instance qui leur est dédiée. Un outil sous forme Excel a été élaboré pour suivre les préconisations ; il est disponible à la FAS sur demande.

La FAS considère que la participation des personnes accueillies/accompagnées constitue un principe incontournable pour élaborer et mettre en œuvre des projets et des politiques adaptées et efficaces.

### Des outils pour favoriser la participation

Pour faire du dialogue structuré une réussite, il est essentiel de favoriser la participation de toutes et tous, que ce soit à une échelle très locale ou régionale. Pour cela, il existe de nombreux outils pour susciter la réflexion et l'échange entre différents acteurs, en voici quelques exemples.

- **Les plateformes numériques de concertation :** outils essentiels voire indispensables aujourd'hui lorsqu'on envisage de solliciter une population

sur une thématique donnée, les plateformes numériques visent une consultation dématérialisée massive. Leur utilisation doit être associée, en termes de communication, aux réseaux sociaux afin de toucher le plus grand nombre possible.

▫ **Les Civic Tech** : nouveaux outils au service de la participation démocratique. Ils sont intéressants dans des situations précises mais ne peuvent se substituer à des rencontres physiques entre jeunes où une dynamique de groupe permet à chacun de développer ses arguments. Ils doivent être considérés comme des moyens et non comme des finalités en soi. Si les jeunes fréquentent beaucoup les réseaux sociaux, certains se disent assez méfiants lorsqu'il s'agit de donner un avis, comme l'a souligné Benjamin Basset, président de l'association "Territoire Jeune", lors de son audition.

▫ **Les groupes de travail ou ateliers de discussion** : permettent de travailler collectivement à élaborer des propositions sur les différents axes et ainsi participer à construire un plaidoyer collectif. Ils peuvent également permettre, au préalable, la formation et la montée en compétences et connaissances des participants, afin que ces derniers se sentent plus à l'aise dans l'élaboration de leurs propositions.

▫ **Les conférences débats** : basées sur des auditions d'élus et d'experts en lien avec la thématique donnée. Sur le modèle d'une table ronde ou d'un grand oral, faire rencontrer les jeunes avec des experts et des élus permet de débattre, d'échanger, et de faire émerger des idées.

▫ **Le débat mouvant** : moyen de susciter la participation de manière originale et dynamique. Cette méthode permet d'expérimenter une ex-

pression orale bien plus collective que lors d'un débat classique. Le positionnement dans l'espace permet d'affirmer une opinion autrement que par le langage dans un premier temps, puis d'exprimer clairement et calmement un argument à la suite d'un autre. La question ou l'affirmation posée est l'élément central du débat. L'important est que la phrase d'accroche choisie soit polémique. Elle doit être à la fois simple et résumer une position sur un sujet dont on suppose qu'il divisera le groupe en "pour" et "contre". Une phrase qui fait rapidement consensus n'aura que peu d'intérêt. Le débat démarre ensuite et les personnes qui souhaitent s'exprimer dans chacun des camps proposent alternativement un argument. Lorsqu'un argument est considéré comme pertinent par un participant, celui-ci peut alors changer de camp.

▫ **Les ciné-débats** : projection de films ou de courts métrages qui peut s'avérer intéressante pour initier un débat. Le support vidéo permet d'introduire le sujet de manière assez complète, de passer en revue les objections les plus fréquentes et conduit ainsi à dépasser les craintes initiales pour vraiment débattre du sujet. Il s'agit donc de découvrir différents types de film, de pouvoir en discuter et réagir et, in fine, de développer son esprit critique et sa réflexion sur le sujet.

D'autres méthodes de participation et d'animation existent. Les mouvements d'éducation populaire ont, au fil des années, développé un très grand nombre de possibilités d'intervention telles que : le théâtre forum, les conférences gesticulées (outils artistiques d'éducation populaire et de pédagogie participative), les murs d'expression (méthode d'interaction dans l'espace public)...



Force est de constater qu'il est parfois difficile de mobiliser sur des temps de débat cloisonnés, trop institutionnalisés. L'espace public est un lieu propice à l'action citoyenne, qui peut être investi pour lui redonner une fonction sociale et politique. Une rue passante, un campus universitaire, une maison de quartier, autant de lieux qui, par leur diversité culturelle et sociale, permettent d'élargir le cercle. Travailler dans l'espace public, c'est créer des moments de rencontre, d'échanges et de débat. La forme que peut prendre le dialogue structuré dans son animation peut être variée. Il faudra une association de procédés et un véritable suivi des actions dans leur mise en place et leur animation pour arriver à intéresser les jeunes.

L'important sera de :

- leur faire prendre conscience de leur légitimité à exprimer un point de vue politique,
- les faire participer collectivement et de façon ludique à la construction d'une réflexion sur des sujets de société,
- co-construire des réponses adaptées en lien avec la situation des territoires et leurs besoins.

### Un exemple testé par le CESER : le débat mouvant

Le 11 avril 2019, dans le cadre d'une journée organisée par l'UFR Sport de Franche-Comté (Unité de formation et de recherche), le CESER a animé des débats mouvants auprès de 400 lycéens (par groupes de 25).

Il a identifié des phrases polémiques qui ont amené les jeunes à développer des argumentations sur le sujet :

- Faut-il faire des études pour avoir une belle vie ?
- Donner son avis quand on est jeune ça ne sert à rien.
- Les JO (Jeux olympiques) rapprochent les peuples plus qu'ils ne les opposent.

Les enseignements que le CESER tire de cette expérience sont les suivants :

- La méthode d'animation casse les codes de participation à un sujet de fond car les jeunes sont debout dans une salle et bougent suivant les arguments donnés par les uns et les autres.
- Cette méthode permet de développer des argumentaires et de se positionner personnellement sur un sujet (chacun participe).

- Le mouvement permet d'identifier les arguments qui font consensus au sein du groupe, et met en lumière les différentes perspectives, les différentes manières de voir les choses dans le même temps.

### LA PARTICIPATION, ÇA S'APPREND

L'animation de débats avec les jeunes nécessite un ensemble de conditions et de bonnes pratiques afin d'éviter de faire naître une défiance de leur part.



Dans le cas du recueil de la parole au sein des groupes de travail des CCRPA de la FAS, la bonne réalisation du dialogue structuré est conditionnée par un ensemble de règles. Tout d'abord l'environnement du public est pris en compte en bousculant les règles établies pour favoriser la participation des personnes (autorisation de la présence des animaux de compagnie, par exemple). Des efforts sont faits pour adapter le langage aux interlocuteurs. Les professionnels ne sont pas sur-représentés au sein des groupes de travail. Chacun s'y exprime à titre personnel. Tous les participants peuvent faire des propositions. Si nécessaire, un vote est mis en place pour établir celles qui sont retenues. Des élus sont nommés pour porter la parole issue du vote dans les différentes instances institutionnelles.

L'attitude de l'animateur est essentielle à la réussite des échanges. Ce rôle ne s'improvise pas, il est primordial d'être formé à l'exercice. Un animateur doit être à la fois présent, distant, impartial et bienveillant<sup>4</sup> :

- **Être à l'écoute** et stimuler l'expression, être tolérant, calme et disponible. L'idéal est d'avoir une attention positive inconditionnelle pour chaque membre du groupe c'est-à-dire une attitude chaleureuse, positive et réceptive.

(4) Éléments inspirés par la FAGE : ([https://www.fage.org/ressources/documents/1/3653-Kit-de-mobilisation\\_SJETT\\_2016\\_VF.pdf](https://www.fage.org/ressources/documents/1/3653-Kit-de-mobilisation_SJETT_2016_VF.pdf), Page 13).

• **Être impartial** : il est capital de faire comprendre que chacun peut énoncer son opinion, et qu'il n'y aura pas de jugement de valeur : on ne doit pas chercher à ridiculiser son interlocuteur. L'animateur ne doit pas montrer d'agressivité, car s'il se positionne contre le groupe, le groupe fera corps et les échanges seront infructueux. Il n'est pas souhaitable de faire face à l'agressivité par l'agressivité ou la remise en cause. Il est important de répondre avec une voix calme, de prendre le temps et de choisir ses mots. L'animateur ne doit pas pour autant monopoliser la parole, considérer que son public ne sait rien et que lui seul détient la vérité. Le but de la mise en place de groupes de concertation est bien de solliciter la participation du groupe. Il faut être capable de s'effacer afin de laisser émerger les idées et permettre les échanges et la notion de co-construction.

• **Être sensible au climat**, à l'atmosphère du groupe (percevoir les réactions émotionnelles, libérer les tensions). Il est conseillé à l'animateur d'adapter son attitude en fonction des personnalités : rassurer, encourager, confier des responsabilités, rappeler les règles...

• **Être attentif et perspicace** : relever, expliciter, clarifier les remarques pertinentes et les points de vue opposés. Être capable d'interventions judicieuses : interrompre à bon escient, recentrer sur le sujet. Aider à la précision des termes en reformulant les interventions. La reformulation des différentes interventions permet, d'une part, de vérifier que les participants ont bien compris ce que vient de dire la personne et d'autre part, de permettre une appropriation collective de ce qui se dit. Proposer une reformulation avec des mots différents permet ainsi aux personnes de progresser dans leur réflexion.



## LES JOURNÉES RÉGIONALES SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES ONT ABOUTI AUX CONSTATS SUIVANTS

• Parmi les propositions qui leur étaient faites, 62% des jeunes estiment que le manque de motivation est un frein très important et 28% qu'il s'agit d'un frein assez important. Il apparaît donc nécessaire de travailler avec les jeunes sur leurs principales sources de motivation que sont "l'envie d'améliorer les choses" et "se sentir utile".

• Les types de déclencheurs cités par les jeunes peuvent se classer en 2 grandes catégories : les déclencheurs externes (événements, film, rencontre...) et internes (ses valeurs, se sentir utile...).

• La quasi-totalité des jeunes qui se sont engagés (en individuel ou en collectif) en tire une satisfaction personnelle ou un bénéfice.

• Les entretiens de groupe ont démontré que le choix des mots est fondamental :  
 - Pour certains jeunes, l'engagement est un mot très fort (connotation négative) qui s'apparente à un "contrat" et peut leur faire peur.  
 - Les valeurs "d'aide, entraide, respect" sont très présentes dans l'ensemble des groupes de jeunes.  
 - En première intention, les jeunes ont exprimé les notions qu'ils abordent dans le cadre du cursus scolaire (droit de vote, égalité, liberté).

"Comment favoriser l'engagement citoyen des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté"  
 7 décembre 2016 - Dole

[http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gov.fr/sites/bourgogne-franche-comte.drdjcs.gov.fr/IMG/pdf/engagement\\_des\\_jeunes\\_juillet\\_2017-2.pdf](http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gov.fr/sites/bourgogne-franche-comte.drdjcs.gov.fr/IMG/pdf/engagement_des_jeunes_juillet_2017-2.pdf)

Vers quel **DIALOGUE STRUCTURÉ**  
en Bourgogne-Franche-Comté ?  
Les **PRÉCONISATIONS** du CESER



Le CESER fait le choix de ne pas proposer une méthode clef en main de dialogue structuré mais de mettre en évidence les conditions essentielles de sa réussite.

### **LE DIALOGUE STRUCTURÉ, UN OUTIL DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE**

Le dialogue structuré ne doit pas être un dispositif de plus mais un outil de la politique régionale destiné à la nourrir et à la renforcer sur des thématiques précises. Il permet de mettre en adéquation les préoccupations des jeunes citoyens et les orientations régionales.

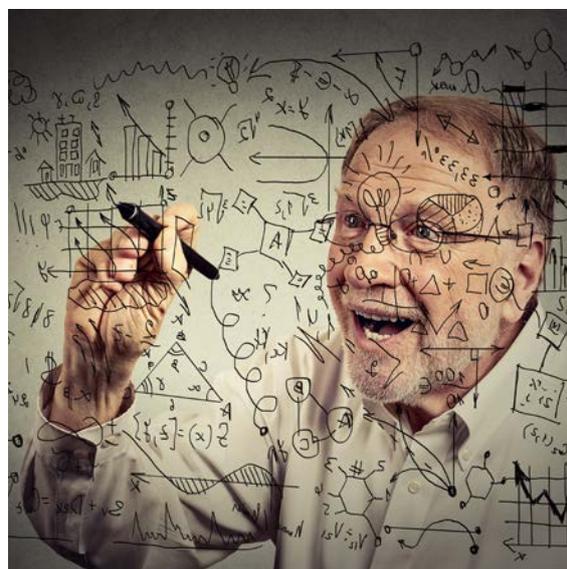


Ainsi, il peut s'inscrire complètement dans l'agenda politique de la Région. Le Conseil régional du Centre-Val de Loire a par exemple entamé la démarche au moment où il souhaitait organiser "l'année de la jeunesse". Il a inscrit le dialogue structuré dans son agenda politique en ponctuant ses étapes par des événements-phares de la politique jeunesse. Il représente ainsi une véritable opportunité pour mettre en valeur les axes de travail de la collectivité. Si le sujet retenu fait partie de grands axes de la politique régionale, il peut aussi venir se fondre et s'articuler avec celle-ci. Le dialogue structuré permet également de faire vivre le chef de filât de la Région en matière de jeunesse autour d'un travail de coordination avec les autres collectivités territoriales, éventuellement par le biais de la CTAP.

Le dialogue structuré porte également une dimension prospective au service de la Région. L'attractivité de la Bourgogne-Franche-Comté est relativement stable depuis des années et les frontières avec les autres régions sont poreuses selon un rapport du CESER de 2017

sur une stratégie de développement. Prise entre trois grandes régions importantes et la zone frontalière de la Suisse, l'analyse spatiale des enjeux montre de nombreux flux migratoires vers ces zones. Ainsi, favoriser le débat avec les jeunes permet de mieux identifier leurs besoins et les conditions dans lesquelles ils resteront vivre et travailler dans la région. Faire participer les jeunes aux orientations de la Région, c'est les rendre acteurs et citoyens de la collectivité ce qui renforce le sentiment d'appartenance à l'espace régional et l'envie d'y rester.

Bien qu'il ne s'agisse pas de sa finalité, le dialogue structuré a un effet positif indirect sur la citoyenneté. Par exemple, dans le cadre de la politique de la ville. Chenove a initié une démarche participative en associant les jeunes d'un quartier à la rénovation d'un skate park. La démarche est concluante, la municipalité constate dorénavant les effets positifs qui se traduisent par un meilleur respect des espaces publics. Lorsque les habitants d'un quartier sont davantage associés aux orientations, ils se sentent plus impliqués. Au moment de la constitution du Conseil des citoyens, la municipalité s'est appuyée sur une technique de tirage au sort pour désigner les personnes qui le composent. Après un premier effet de surprise chez les habitants (qui ne s'attendaient pas à ce qu'on leur donne la parole), la démarche a créé un véritable éveil à la citoyenneté, notamment chez les jeunes adultes. Prendre part aux décisions politiques responsabilise les individus, développe leur expertise d'usage, complémentaire à l'expertise technique et politique.



En 2017, le CESER de Bourgogne-Franche-Comté a réalisé une expérience en proposant à des lycéens d'endosser le rôle de conseillers du CESER le temps d'une journée. Saisis par la présidente du Conseil régional sur les conditions de la réconciliation entre politiques et citoyens, les jeunes ont construit des argumentaires pour élaborer un avis comme le font habituellement les conseillers. De l'avis des participants "cette expérience a été appréciée par tous, nous nous sommes sentis écoutés. Nous avons ressenti un sentiment d'utilité car nous avons participé au fonctionnement et à l'amélioration de la société dans laquelle nous vivons. Pour nous, c'est essentiel. En tant que futurs citoyens, nous pensons que si d'autres événements comme celui-là sont mis en place, les relations entre populations et représentants s'amélioreront" (Propos tirés du livret du CESER "A 17 ans aussi, on a des choses à vous dire...").

## UN COMITÉ DE PILOTAGE QUI BALISE LA DÉMARCHÉ

### Le comité de pilotage : pivot du dispositif

Le comité de pilotage doit être clairement identifié dès le démarrage du projet, car c'est lui qui impulse et conduit la démarche. Il est mis en place par le Conseil régional, chef de file des politiques jeunesse.

Pour le CESER, le comité de pilotage a une triple fonction :

- **Fixer les objectifs et les principes du dialogue structuré :**

- identifier la plus-value du dialogue structuré pour la politique régionale,
- créer une dynamique de réseau avec les différentes structures partenaires (hors comité de pilotage),
- poser le cadre méthodologique, le calendrier et les échéances,
- coordonner la mise place.

- **Garantir la prise en compte des propositions** faites par les jeunes par les institutions : donner un cadre et une formalisation aux engagements dès le démarrage (délibération du Conseil régional, charte d'engagement signée en CTAP, livre blanc...).

- **Réaliser un suivi et une évaluation du dialogue structuré :** la loi prévoit la durée du dialogue structuré à un an. Il convient donc de travailler

dès le départ sur des indicateurs d'évaluation qui permettront de mesurer les effets du 1<sup>er</sup> cycle et de réajuster les éléments avant d'entamer le 2<sup>e</sup> cycle.

**Un comité de pilotage constitué d'un nombre restreint de partenaires autour du Conseil régional pour rester dans un pilotage réaliste, réactif et soudé.**

Plusieurs partenaires possibles autour du Conseil régional :

- L'État :
  - la DRJSCS qui mène des politiques "jeunesse", vie associative et d'éducation populaire,
  - le Rectorat qui permet une approche avec la population scolarisée.
- Les organisations associatives œuvrant dans le champ de la jeunesse ayant une expérience sur les méthodes d'animation. Le CRAJEP, par exemple, car il bénéficie, d'une part, de l'expérience de son réseau national (CNAJEP) dans la mise en place du dialogue structuré au niveau européen, et d'autre part, de l'appui, de par sa composition, d'une diversité de structures territoriales déjà impliquées dans le monde de la jeunesse.
- Les organisations régionales familiales qui touchent des jeunes par le biais de leur politique et de leur veille (conférence régionale des CAF, URAF...).



### Définir ce que le comité de pilotage attend du dialogue structuré avec les jeunes

Il est important que le comité de pilotage s'interroge et réponde aux questions suivantes : en quoi le dialogue structuré va-t-il contribuer à renforcer la politique régionale ? Jusqu'où est-il intégré à la politique régionale ? Comment va-t-il s'articuler avec la politique régionale ?



En effet, le dialogue structuré peut intervenir à plusieurs niveaux de la politique régionale en impliquant les jeunes, par exemple :

- en amont de l'action publique pour évaluer leurs besoins, leurs souhaits et leurs aspirations dans différents domaines pour ensuite élaborer des dispositifs/actions pour y répondre,
- en aval de l'action publique pour leur faire évaluer des actions conduites en Région, recueillir leur avis à propos de certains dispositifs qui les concernent pour les faire évoluer, mieux adapter ces derniers à la diversité des publics et des territoires,
- comme aide à la décision : leur proposer diverses solutions ou options alternatives pour une même action publique projetée, recueillir leurs préférences avant de décider de la forme définitive du dispositif.

Le comité de pilotage accepte-t-il que tous les sujets soient posés, y compris des sujets qui ne sont pas en lien avec la politique jeunesse ? Par exemple, l'étude de Patricia Loncle a mis en évidence l'intérêt des jeunes sur des questions climatiques. Si demain ces derniers veulent faire des propositions sur l'environnement, comment la Région s'organise-t-elle pour prendre en compte des recommandations dans le cadre de sa politique ?

**Définir un sujet qui ne s'arrête pas au strict domaine des politiques "jeunesse". Les jeunes sont des citoyens à part entière et sont à même de définir les orientations qui leur paraissent les plus importantes, qu'ils soient concernés directement ou indirectement par ces dernières.**

De même, quelles sont les attentes du comité de pilotage en matière de participation ? Quelle place souhaite-t-il donner à la parole des jeunes ? Quels degrés de participation ?

Précédemment, nous avons évoqué l'échelle d'Arnstein qui identifie différents degrés de participation.

**Créer des conditions de participation qui s'inscrivent à minima au niveau 6 dans l'échelle d'Hart et Arnstein, c'est-à-dire "Le projet est initié par les adultes, mais les jeunes sont invités à participer au processus de décision et à prendre des responsabilités en tant que partenaires égaux".**

## Les engagements

La parole des jeunes n'est pas à prendre à la légère ; ils expriment des attentes parfois plus fortement que les adultes. Ils sont particulièrement méfiants des espaces d'échanges dans lesquels leur parole est utilisée comme un alibi.

**Être particulièrement clair et vigilant sur la finalité du recueil de la parole des jeunes : à quoi va-t-elle servir ? Question à laquelle le comité de pilotage doit répondre dès le début, en vue de définir la méthodologie et les engagements pris.**

Certains Conseils régionaux ont inscrit leurs engagements et ont produit des actes de délibération au démarrage de leurs travaux. Ils se sont également appuyés sur la CTAP pour ouvrir et ponctuer la fin du dialogue structuré. Plus les précisions sont apportées sur les engagements, plus la démarche de dialogue structuré est claire et implique facilement les participants et les professionnels.

**Réaliser un livre blanc comme production finale du processus de dialogue structuré.**

Passer à côté de la clarification des attentes et des engagements risque de rendre le débat infructueux, voire de générer des effets contraires à ceux recherchés.

L'engagement des jeunes, dans la démarche peut perdre de son attractivité s'il est perçu comme opaque, si ses finalités ne sont pas ou peu définies et peu porteuses de sens. Il sera important de répondre aux attentes de plus en plus présentes,

de donner du sens à l'engagement, de se sentir utile et de servir l'intérêt général, tout en acquérant des compétences.

## Les critères d'âge

Retenir la tranche d'âge des 15-29 ans pour prendre en compte la diversité des publics jeunes. Il recouvre à la fois la période de scolarisation, la situation professionnelle, la vie chez les parents ou de façon autonome. Il permet aussi de prendre en compte les jeunes parents.

## UN DIALOGUE STRUCTURÉ AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

### Décentraliser le dialogue structuré

Le CESER estime que le niveau local est le plus pertinent pour échanger avec les jeunes :

- le niveau régional reste abstrait et loin de leurs préoccupations,
- le niveau local renforce davantage le sentiment de proximité et d'appartenance,
- les jeunes participent plus à des échanges entre pairs avec des attentes communes ou proches.

Décentraliser le dialogue structuré en s'appuyant sur des structures existantes au plus près des territoires et qui ont un sens pour les jeunes (scolarisation, emploi, vie familiale, vie associative...). C'est l'addition



des échanges dans ces différents espaces qui donne une structure régionale au dialogue structuré, sous la dynamique impulsée par le comité de pilotage.

### Le choix des partenaires locaux organisateurs des débats

Le comité de pilotage identifie et anime le réseau de structures locales qui organiseront les échanges avec les jeunes.

Si le comité de pilotage est restreint, il doit s'appuyer sur d'autres partenaires tels que le CRIJ ou faire appel à des structures comme les missions locales ou l'Adosphère, ou toute structure qui accueille et accompagne les jeunes en Bourgogne-Franche-Comté. L'important est de choisir des acteurs qui bénéficient d'une crédibilité et d'une légitimité auprès des jeunes afin de pallier notamment la méfiance existante à l'égard des institutions politiques et permettre ainsi une plus large participation.

Le comité de pilotage devra veiller à ce que l'ensemble des partenaires choisis puisse assurer la plus grande diversité possible des jeunes concernés par le dialogue structuré. Il devra également apporter une attention particulière aux organisations de jeunes, dont la gouvernance est assurée par les jeunes eux-mêmes, afin de les associer à la démarche.

Pour respecter la diversité des jeunes, la constitution du réseau devra prendre en compte :

- Le critère d'âge (prise en compte des 15-29 ans).
- Les lieux d'habitation (zones urbaines, rurales, semi-rurales, zones urbaines sensibles).
- Les formes de scolarisation / formation (pré-bac / post bac).
- Les situations professionnelles (entrepreneurs, apprentis, employés, en recherche d'emploi).
- Les situations sociales (personnes en situation d'exclusion ou non).
- Les situations familiales et les degrés d'autonomie (vivant chez les parents, autonomes, en couple, parents).

### UN SUJET DÉFINI ENTRE LES JEUNES ET LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage devra veiller à ce que l'ensemble des partenaires choisis puisse assurer la plus grande diversité possible des

**jeunes concernés par le dialogue structuré. Il devra également apporter une attention particulière aux organisations de jeunes, dont la gouvernance est assurée par les jeunes eux-mêmes, afin de les associer à la démarche.**

Deux écueils sont à éviter dans le choix du sujet qui sera travaillé :

- Définir un sujet qui serait trop éloigné des considérations ou des compétences de la Région : en effet, ce serait prendre le risque d'aboutir à des propositions qui ne pourraient être mises en place par la Région.
- Donner le sentiment aux jeunes qu'on leur impose un sujet : les priver d'un certain degré de liberté dans leur choix risque d'aboutir à un manque d'implication.

Les structures locales pourront ensuite travailler sur le sujet retenu en vue de faire des propositions. Il est plutôt recommandé de définir un sujet unique afin de garder une homogénéité de travail entre les différents groupes.

## UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

### Une animation souple avec des outils communs de recueil des informations

Il est important que chaque structure locale adapte les méthodes d'animation en fonction des particularités de son public. Animer un temps de participation avec les jeunes est nécessairement différent suivant la nature du public (exemple : public en difficulté sociale ou scolarisé). Les animateurs des espaces d'échanges locaux connaissent les populations ; ils sont des facilitateurs. Ils n'interviennent pas sur le contenu mais accompagnent la démarche et aident à la prise de parole.

Les jeunes sont informés de la démarche globale et de sa finalité dès le démarrage.

Si les techniques d'animation sont propres à chaque structure, les outils de recueil et de retransmission d'informations doivent être communs, tant dans la phase de définition du thème que dans la phase de recommandations.

Pour rendre l'engagement attractif avec les jeunes il est nécessaire de :

- instaurer un climat où ils se sentent écoutés et pris en compte et où ils pourront prendre toute leur place dans la discussion et le débat,
- instaurer un climat de confiance dans lequel est inscrite la notion de "droit à l'erreur",

- éviter de les mettre en situation d'échec en leur demandant d'intervenir sur des champs qui ne correspondent pas à leurs compétences et/ou à leur temps disponible,
- valoriser l'auto-éducation et leur permettre d'être coauteurs des réunions,
- favoriser la présence de tous en restant vigilant sur les temps de vie (activité scolaire ou professionnelle), lieux de vie (espace rural ou urbain),
- proposer des solutions adaptées à chacun (mise en place de covoiturage, par exemple),
- inclure, lors des temps conviviaux, des activités choisies par eux-mêmes.



**Mettre en place une rencontre constructive et conviviale à mi-parcours entre les jeunes pour que chaque groupe partage sur ses travaux en cours et vienne enrichir la démarche de réflexion des différents groupes.**

### Rencontres et postures entre élus et jeunes

En raison de la défiance des jeunes vis-à-vis des élus, il est nécessaire de bien préciser la place de ces derniers dans le dialogue structuré et les modalités d'échanges entre les deux. Certaines rencontres entre élus et jeunes se sont avérées compliquées dans d'autres Régions (par des prises de paroles trop longues de la part des élus, par exemple). Les jeunes ont souvent l'impression que les adultes s'adressent à eux de façon paternaliste avec une absence de confiance dans leurs potentialités. L'instauration

d'un climat de confiance est essentielle ; elle doit reposer sur une véritable reconnaissance de leur parole. Il est important d'avoir des échanges sur un pied d'égalité.

Les élus et les services de la Région doivent se rendre disponibles pour échanger avec les jeunes, en fonction de l'état d'avancement de leur réflexion, sur demande des structures locales. Si le CESER ne souhaite pas inscrire officiellement ces temps de rencontres dans un timing précis, il insiste toutefois sur leur nécessité afin que les échanges ne soient pas uniquement entre jeunes (logique de consultation) mais aussi avec les institutions (logique de co-construction).

Il est nécessaire que les élus se montrent à l'écoute, sans jugement à l'égard des propositions faites, et ouverts à un échange équilibré et constructif.

### De l'usage des réseaux sociaux à la présence physique

Les réseaux sociaux peuvent être utilisés à différentes étapes de la démarche. Ils ne sont pas des finalités mais des moyens pour favoriser la communication et renforcer la dynamique de groupe entre les participants.

Si les réseaux ont une place importante, ils sont aussi une source de méfiance pour les jeunes, notamment lorsqu'il s'agit de donner un avis sur un sujet. Ces derniers ont besoin d'être en confiance, sentiment qui se construit davantage dans les relations entretenues en présentiel. Les moments conviviaux sont importants pour favoriser la dynamique de l'échange.

- Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur la démarche, étoffer le nombre de participants dans les structures locales.
- Créer une page qui serait une sorte de plateforme de participation et d'échanges entre les différents jeunes participant au dialogue structuré dans l'espace régional,
- Organiser des rencontres conviviales entre jeunes.

### LA RENCONTRE FINALE DU CYCLE DE DIALOGUE STRUCTURÉ

**Mettre en place un événement de fin de cycle au cours duquel les participants discuteront avec les élus afin de déterminer les propositions retenues qui seront consignées dans un livre blanc.**

La rencontre finale doit permettre aux jeunes de se mettre d'accord entre eux, d'échanger avec les élus et de confronter leurs idées et positions. Cette rencontre est très importante car elle vient concrétiser et finaliser cette année de dialogue structuré. Les participants peuvent suite à cela entrer dans une phase de rédaction d'un livre blanc regroupant les propositions réalistes et réalisables à présenter au Conseil régional.

Suite à cette fin de cycle, un suivi des propositions peut être mis en place afin que des jeunes (issus des structures locales de dialogue structuré) présentent leurs travaux aux différentes institutions et notamment au Conseil régional. Il est important que ce travail de suivi se réalise pour montrer l'aboutissement concret du dialogue structuré et prouver aux jeunes la prise en compte réelle de leur parole. À terme, une évaluation de l'impact des propositions émises sur les politiques publiques devra être réalisée.

**-Mettre en place une phase de suivi des propositions.**

**-En même temps que le suivi, démarrer une période de préparation du futur cycle. Cette phase de préparation servirait à :**

- la définition du prochain sujet de travail,
- la remobilisation des réseaux et des jeunes au sein des structures locales,
- la formation des animateurs, et
- la création de kit de formation-mobilisation sur les différents sujets.

**Ces temps de mises en place sont importants pour assurer une qualité dans l'animation,**



une homogénéité dans le réseau d'acteurs du dialogue structuré et une concertation avec les jeunes plus aboutie et efficace.

## INCÉNIERIE ET MOYENS

Une telle démarche de dialogue structuré ne peut se concevoir sans moyens dédiés (humains, financiers et en formation).

Certes, l'animation du réseau peut se faire techniquement avec des professionnels appartenant au comité de pilotage. Si les structures locales ont déjà une connaissance de la population qu'ils accueillent/accompagnent, il est nécessaire de prévoir une formation pour l'ensemble des animateurs afin de trouver la bonne posture à adopter pour faire émerger les propositions des jeunes, tout au long du dialogue structuré, sans que ces propositions ne soient orientées par les professionnels.

Au-delà de la formation, il est indispensable d'apporter aux structures locales les moyens nécessaires à la mise en œuvre du dialogue structuré. Cela peut aller du soutien financier à la mise à disposition de matériels, locaux, personnels...



Il est possible de rechercher des financements européens sur la mise en œuvre d'un dialogue structuré si la thématique définie est en lien avec la thématique européenne. Dans ce cas, le timing et l'organisation sont conditionnés par le cadre pré-établi par les politiques européennes plus que par la politique régionale.

# À SUIVRE

**L**e CESER dans ses travaux antérieurs et notamment dans son avis "Innovation démocratique en Bourgogne-Franche-Comté ?" faisait déjà des préconisations pour restaurer la confiance des citoyens et renforcer leur participation ainsi que celle des acteurs de terrain, à l'ensemble des politiques publiques portées par la Région. Parmi celles-ci on retrouve notamment : "Utiliser des méthodes adaptées à la consultation des acteurs afin de co-construire les politiques publiques régionales" via la mise en place de conférences citoyennes et "Renforcer les capacités d'agir individuelles et collectives des acteurs afin d'encourager leurs prises d'initiatives" préconisation pour laquelle il était conseillé de renforcer le lien avec les lycées. La mise en place d'un dialogue structuré avec la jeunesse rejoindrait ces deux grandes orientations.

Aujourd'hui, rares sont les occasions où les jeunes sont associés à la concertation et la construction de l'action publique. Lorsqu'on leur demande leur avis dans des réunions, il s'agit bien souvent d'un rôle de figurant. Ce manque de réelle prise en compte de leur parole a malheureusement tendance à renforcer leur défiance à l'égard des institutions et à creuser le fossé existant avec la classe politique. À travers la mise en place d'un dialogue structuré avec la jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté, il s'agira de poser les bases d'une démarche

permettant de renforcer leur place et les encourager dans leur participation à la construction des politiques publiques, sans tomber dans le paternalisme. La volonté politique, de respecter la parole de ces derniers, de prendre en considération les propositions qui seront rapportées, est donc capitale dans la réussite d'un tel dispositif d'échanges entre les élus de la Région et les jeunes. Le CESER insiste sur la transparence quant aux engagements de la Région et aux objectifs qui seront définis pour le dialogue structuré.

Le dialogue structuré doit faire l'objet d'une impulsion politique forte, stable et pérenne. C'est un processus permanent qui nécessite des moyens solides et une évaluation de ses impacts. La participation des jeunes ne se décrète pas,

elle se construit pas à pas, avec des méthodes adaptées prenant en compte l'ensemble des personnes. La diversité des profils des jeunes rend difficile la définition d'une méthode unique pour les solliciter. Il sera capital de s'adapter aux différents publics et "catégories" de jeunes. Pour que chaque personne puisse exercer sa citoyenneté, le relais de l'information auprès des personnes est primordial. La mobilisation des acteurs locaux sera cruciale afin d'espérer toucher le plus grand nombre d'une part, mais aussi les minorités jusqu'ici silencieuses d'autre part. Une attention toute particulière devra être portée aux plus précaires et aux plus éloignés de l'exercice de leur citoyenneté.

Sous le quinquennat précédent, le gouvernement du président Hollande décidait de faire de la jeunesse une de ses priorités en adoptant une nouvelle politique "Priorité Jeunesse"<sup>5</sup>. Cette dernière avait pour but de réformer en profondeur l'action publique destinée aux jeunes. Toutefois, l'application de ce plan s'est montrée décevante, n'aboutissant pas à la réalisation d'un de ses axes majeurs : "Encourager la participation des jeunes dans le débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques". Le dialogue structuré doit être l'outil pour arriver à dépasser cet échec et permettre aux jeunes de se projeter et s'inscrire dans un projet de société. Il est une obligation qui s'impose à la Région ; il appartient à cette dernière de s'en emparer pour le transformer en réelle opportunité.

Le dialogue structuré doit faire l'objet d'une impulsion politique forte, stable et pérenne.

(5) Sujet abordé lors d'un Conseil interministériel de la Jeunesse en février 2013.



# ANNEXES

## **Annexe 1**

Commission Cadre de vie-Société

**33**

## **Annexe 2**

Personnes auditionnées

**33**

## **Annexe 3**

Note méthodologique

**34**

## **Annexe 4**

Bibliographie

**35**

## **Annexe 5**

Table des sigles

**37**

## Commission Cadre de vie-Société

- **BARD Yves**, CARSAT, président de la commission
- **ABBAD Abdelhakim**, CFTC
- **ANDRÉ Paule**, CPME
- **APPÉRÉ DE SOUSA Amélie**, FAS
- **AVON Bernard**, APF France Handicap
- **BAQUÉ Christian**, BioBourgogne
- **BARDEY Pierrette**, CGT
- **BEN RAHMA Nadhem**, FAGE, rapporteur de l'autosaisine
- **BIAJOUX Corinne**, CGT/FO
- **BONNET Sandrine**, Mutualité Française BFC
- **BOUCON Daniel**, personne qualifiée
- **COMACLE Manon**, MRJC, rapporteure de l'autosaisine
- **DEBOUVRY Caroline**, CPME BFC
- **DUFOUR Loïc**, MEDEF - CJD
- **FAIVRE-PICON Michel**, CGT
- **GEFFROY Catherine**, CRMA
- **GENELOT Sophie**, CRAJEP
- **GODIN Marie-Caroline**, personne qualifiée
- **GUYON Dominique**, Confédération Paysanne
- **JUND Christine**, CCIR
- **LAMBERT Manuelle**, CFDT
- **MARTIN-GARRAUT Aurélie**, JCE BFC
- **MIAS François**, UPP/UNAPL
- **MILLE Karine**, UNSA
- **MOLINA Corinne**, secteur du Patrimoine
- **MORICE Catherine**, CGT/FO
- **PAUL Denise**, CFE/CGC
- **PERRIN Jean**, UNPI
- **PETIT Martine Esther**, FNE
- **QUARETTA Bernard**, URIOPSS
- **REZKI Bouchra**, secteur de la Culture
- **ROZOY Charles**, personne qualifiée
- **SABARD Brigitte**, Environnement et développement durable
- **SCHWERDORFFER Anne**, USH
- **VERNET Jean-Marie**, CROS
  
- **DOLIDZE Sabrina**, chargée d'études

## Personnes auditionnées

- **Amélie APPÉRÉ DE SOUSA (FAS)**, conseillère, CESER BFC.
- **Benjamin BASSET**, président de l'association "Territoire Jeune".
- **Audrey BAUDEAU**, déléguée générale, CNAJEP.
- **Nadhem BEN RAHMA (FAGE)**, conseiller, CESER BFC.
- Représentants de CAVL de Dijon et Besançon
- **Patricia LONCLE**, professeure de sociologie, EHESP Rennes.
- **Aurélié MALLET**, cheffe de service Sport, Jeunesse et Vie associative, Conseil régional BFC.
- **Patrick MOLINOZ**, vice-président en charge de la Jeunesse et de la Vie associative, Conseil régional BFC.
- **Lou NOIRCLÈRE (UNEF)**, conseiller, CESER BFC.
- **Rina PETREQUIN et Pierre-Stéphane LEBRE**, chargés d'études, service MAPIC (mission d'appui au pilotage et à l'inspection contrôle), DRDJSCS.
- **Lucie SALLIC**, chargée de mission démocratie de proximité et **Jean-François BOUIGUES**, conseiller municipal, Mairie de Chenôve.
- **Jean-Marie VERNET (CROS)**, conseiller, CESER BFC.

## Note méthodologique

### OBJECTIFS DE LA RÉFLEXION

Proposer une méthode de mise en œuvre du dialogue structuré auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de ses prérogatives issues de la loi égalité citoyenneté de janvier 2017.

Le CESER est particulièrement attaché aux enjeux que représente la jeunesse pour l'impliquer davantage dans la société civile, c'est un des objectifs de son nouveau projet adopté le 11 octobre 2018 par l'assemblée plénière *"Le CESER considère que pour que le citoyen passe de la défiance - vis-à-vis du politique - à la confiance, il convient de prendre appui sur un dialogue territorial renouvelé impliquant et responsabilisant davantage la société civile. Pour ce faire, il est essentiel de créer des lieux permettant de penser et de créer ensemble, en privilégiant l'écoute de la jeunesse"*.

### OBJECTIFS DE LA RÉFLEXION

#### État des lieux

- Les caractéristiques des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté.
- Les expériences de dialogue structuré en France et en Europe, leur état d'avancement : les clés de réussite de leurs expériences, les points perfectibles, les points d'attention.
- Les méthodes de participation des jeunes (Europe-France).
- Les expériences régionales de participation des jeunes et les structures support sur lesquelles elles reposent.

#### Analyse

- Les méthodes de dialogue les plus appropriées aux jeunes.
- Les étapes du processus de dialogue structuré (ex : information, consultation, concertation...).

- Les modes d'engagement des jeunes.
- Les sujets de société qui intéressent les jeunes.
- Les sujets de société sur lesquels les institutions souhaiteraient un avis des jeunes.

### Les points de vigilance dans le déroulement de la réflexion

- La question de la représentativité des jeunes dans le dialogue en s'attachant à prendre en compte ceux qui sont éloignés des dispositifs existants.
- Les indicateurs d'évaluation du dialogue jusqu'à la prise de décision (ex : mesurer la prise en compte des orientations des jeunes dans les politiques mises en œuvre).
- La diversité dans la nature des interlocuteurs à prendre en compte pour la formulation des recommandations.

### MODALITÉS DE TRAVAIL

La commission s'appuiera sur les données et les rapports déjà effectués sur le sujet. Elle s'appuiera également sur les auditions d'experts et d'acteurs.

Nature des interventions :

- sociologue/politologue,
- instances ayant mis en place un dialogue structuré et/ou des démarches participatives avec le public cible (internes et externes au CESER),
- instances ayant mis en place des méthodes de travail avec les jeunes,
- vice-président de la Région en charge du projet voire présidente de Région.

Intégration de la journée Sport, Culture, Éducation du 11 avril 2019 comme un élément de recueil de données.

## Bibliographie

- Texte officiel

**Loi égalité citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017.**

Assemblée plénière, décembre 2017

- Documents régionaux

DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté.

**Comment favoriser l'engagement citoyen des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté,**

7 décembre 2016 – Dole

[http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/sites/bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement\\_des\\_jeunes\\_juillet\\_2017-2.pdf](http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/sites/bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement_des_jeunes_juillet_2017-2.pdf)

[http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement\\_des\\_jeunes\\_juillet\\_2017-2.pdf](http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement_des_jeunes_juillet_2017-2.pdf)

[http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement\\_des\\_jeunes\\_juillet\\_2017-2.pdf](http://bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/engagement_des_jeunes_juillet_2017-2.pdf)

EMFOR Bourgogne-Franche-Comté.

**La jeunesse en Bourgogne-Franche-Comté, sélection d'indicateurs,**

2017

INSEE Analyses Bourgogne-Franche-Comté.

**Un quart des jeunes vivent dans des territoires distants des services favorisant leur insertion sociale et professionnelle, n° 27,**

février 2008

- Documents de CESER(s) et CESE

Danielle Even et Bertrand Coly, rapporteurs de l'avis du CESE.

**Place des jeunes dans les territoires ruraux,** janvier 2017

CESER Bourgogne-Franche-Comté.

**À 17 ans aussi, on a des choses à vous dire...,** 2017

CESER Grand-Est : - Livre Blanc – Manifeste du CESER et des Conseils de développement du Grand-Est.

**Vers de nouvelles formes d'expressions citoyennes,** novembre 2017

- Livres, revues, études et statistiques

Arnstein, S.R. 35(4), pp216-224.

**A Ladder of Citizen Participation. Journal of the American Institute of Planners,** 1969

Bertrand E., Lopez D. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, Cahiers de l'action, n° 44, pp 71-79.

**Co-construire les politiques de jeunesse : le chemin laborieux pour ancrer le dialogue structuré dans la réalité,** 2015

CREDOC – MSA.

**Les jeunes ruraux, des jeunes comme les autres ?,** octobre 2012

CREDOC, département conditions de vie et aspirations.

**Des jeunes investis dans la vie de la cité**

Forum français de la jeunesse, Le livre blanc du forum français de la jeunesse.

**Mettre la jeunesse au cœur des politiques publiques**

Hart, P.

**Children's participation. From tokenism to citizenship. Florence - UNICEF (United Nations Children's Fund) Innocenti Research Centre - Echelle d'Arnstein et Hart, adaptée à la jeunesse, publiée sur le site du Conseil de l'Europe,** 1992

INJEP.

**Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires" - Jeunesses : Études et Synthèse, n° 2,** novembre 2010

INJEP-CREDOC Jeunesses Études et Synthèses, n° 36.

**L'Engagement des jeunes : une majorité impliquée, une minorité en retrait,** novembre 2013

INSEE Première.

**Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 n° 1670,** octobre 2017

## Bibliographie

Labadie F. Paris : L'Harmattan, pp. 55-68.  
**Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires**, 2005

Lardeux L. Rapport d'étude Injepr.  
**Dispositif de participation des jeunes au niveau des Conseils régionaux**, janvier 2015

Loncle P. Paris, L'Harmattan, pp 5-239.  
**Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe**, 2008

Muxel, A. Revue Projet, n°316, pp 60-68.  
**L'engagement politique dans la chaîne des générations**, 2010

Galland, O. et Roudet, B. article jeunes ruraux : l'inversion des valeurs avec la ville ?.  
**Une jeunesse différente ?, Les valeurs des Français depuis 30 ans**, 2012

Provox. Manuel de mise en œuvre au niveau national de la résolution du conseil éducation jeunesse, culture et sport sur la participation politique des jeunes à la vie démocratique.  
**La participation politique des jeunes**

Richez, J.C. INJEP. Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse.  
**Cinq contributions autour de la participation des jeunes**, mars 2012

Sintomer Y. Presse de Science po, raisons politiques, n°31, pp 115-133.  
**Du savoir d'usage au métier de citoyen**, 2008

Tariq R. Agora débats jeunesse. Vers un nouveau pacte intergénérationnel ? pp 4-7.  
**Qui sont les jeunes ?**, 2001

Walther, A.  
**PARTISPACE Re-thinking youth participation contribution of partispace - Spaces and Styles of Participation. Formal, non-formal and informal possibilities of young people's participation in European cities**", 2018  
<http://partispace.eu/cms/wp-content/uploads/2018/06/PARTISPACE-Working-paper-re-thinking-youth-participation.pdf>

Williamson H. Caisse nationale d'allocations familiales, Informations sociales, n° 165-166, pp 25-34.

**Existe-t-il une politique européenne de la jeunesse ?**, 2011

## Sites internet

Blondiaux L. (décembre 2017)  
Les nouvelles jeunesse de la démocratie : une revitalisation de la participation citoyenne  
Rencontres de l'INJEP au CESE  
[https://www.youtube.com/watch?v=xmNbg\\_Hsek](https://www.youtube.com/watch?v=xmNbg_Hsek)

CNAJEP Le dialogue structuré territorial  
<https://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2018/08/Kit-DS-Territorial.pdf>

Conseil de l'Europe  
<https://www.coe.int/fr/web/compass/citizenship-and-participation#12>

Site du gouvernement  
<https://www.gouvernement.fr/action/la-loi-egalite-et-citoyennete>

Structured dialogue from A to Z  
Toolkit for international Youth NGOS :  
<https://www.youthforum.org/sites/default/files/page-pdfs/SD-from-A-to-Z-YEU.pdf>

Youth goals, Le dialogue structuré européen  
<http://www.youthgoals.eu/>

## Table des **SIGLES**

### **ANACEJ**

Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

### **CADA**

Centre d'accueil de demandeurs d'asile

### **CAVL**

Conseil académique de la vie lycéenne

### **CAF**

Caisse d'allocations familiales

### **CCRPA**

Conseil consultatif régional des personnes accueillies et/ou accompagnées

### **CESE**

Conseil économique, social et environnemental (national)

### **CESER**

Conseil économique, social et environnemental régional

### **CHRS**

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

### **CIJ**

Centre information jeunesse

### **CRIJ**

Centre régional d'information jeunesse

### **CNAJEP**

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire

### **CRAJEP**

Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

### **CROS**

Comité régional olympique et sportif

### **CRPA**

Conseil régional des personnes accueillies et/ou accompagnées

### **CTAP**

Conférence territoriale de l'action publique

### **DRDJSCS**

Direction régionale et départementale jeunesse, sport et cohésion sociale

### **ERASMUS+**

Programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport

### **FAGE**

Fédération des associations générales étudiantes

### **FAS**

Fédération des acteurs de la solidarité

### **INJEP**

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

### **INSEE**

Institut national des statistiques et des études économiques

### **LGBT**

Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres

### **MJC**

Maison des jeunes et de la culture

### **UFR**

Unité de formation et de recherche

### **URAF**

Union régionale des associations familiales

A large, stylized tree logo in light gray, composed of white outlines of leaves and branches, positioned behind the title.

# DÉCLARATIONS

Introduction d' <b>Yves Bard</b> , président de la commission Cadre de vie-Société	<b>39</b>
<b>Sophie Genelot</b> , au nom du CRAJEP	<b>39</b>
<b>Nadhem Ben Rahma</b> , au nom de la FAGE	<b>40</b>
<b>Marie-Caroline Godin</b> , en tant que personnalité qualifiée	<b>41</b>

## Introduction d'**Yves Bard**, président de la commission Cadre de vie-Société

Madame la conseillère régionale,  
Monsieur le président du CESER,  
Chers Collègues,

Le rapport d'autosaisine que nous allons vous présenter est un sujet que nous avons estimé important qui prend sa source dans la loi sur l'égalité et la citoyenneté de 2017 qui instaure la mise en place du dialogue structuré. Ce thème a particulièrement attiré notre attention pour plusieurs raisons :

- La première raison est liée aux piliers et fondamentaux de notre instance. Le dialogue structuré réunit à lui seul les axes forts du projet stratégique du CESER. En effet, dans son projet, le CESER a identifié comme fil rouge : "favoriser la participation démocratique de la société civile à la définition puis la mise en œuvre des politiques publiques". Dans ce projet, on peut également y lire un enjeu sur "l'implication des citoyens – et notamment des jeunes - dans la définition puis la mise en œuvre des politiques".

- La seconde raison est liée au contexte social qui traverse notre société : dans un contexte de mouvement social récurrent dans lequel la nature du lien entre les citoyens et les politiques est questionnée, travailler avec les jeunes sur des orientations politiques et sociales nous paraît indispensable. Co-construire les politiques publiques permet non seulement de mettre en adéquation les besoins de la population aux actions mais elle renforce également la citoyenneté des jeunes qui y contribuent. Ce sujet n'est pas une nouveauté pour le CESER. Il s'inscrit dans la parfaite continuité de la saisine demandée par la présidente sur "L'innovation démocratique en Bourgogne-Franche-Comté" adoptée en 2016.

- La troisième et dernière raison est la place principale qui est donnée par le législateur au Conseil régional. Parmi ses différentes dispositions, la loi prévoit en effet une place renforcée des Conseils régionaux exerçant le chef filât des thématiques jeunesse. Elle précise également la mise en place d'un dialogue structuré avec les jeunes au niveau régional. Le CESER a rarement l'occasion de se saisir de sujets aussi importants qui ne se sont pas encore traduits en action. Il démarre ainsi sa réflexion sur un terrain vierge lui donnant une ampleur considérable dans le champ des préconisations, sachant par ailleurs que le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté souhaite démarrer une démarche de dialogue structuré.

Face à ces éléments contextuels, nous nous sommes posé les questions suivantes :

Comment renouer le dialogue avec les jeunes pour co-construire les politiques publiques de manière plus efficace ? Le dialogue structuré peut-il être un outil ? Comment l'utiliser dans ce sens ?

Le CESER s'est donc autosaisi de ce sujet. Au démarrage de notre travail, nous pensions proposer une méthodologie de dialogue structuré. Puis au fur

et à mesure, il nous est apparu essentiel de ne pas produire un outil clé en main et verrouillé. En effet, un dialogue structuré n'est pas un mécanisme automatique à appliquer, c'est une démarche, un processus qui se construit et qui est propre à chaque région. Ainsi, nous nous sommes davantage orientés vers un document qui auto-interroge les organisateurs pour construire la démarche : identifier les raisons pour lesquelles la région souhaite mettre le dialogue structuré en place, en déceler les enjeux et les intérêts à l'instaurer dans le cadre de sa politique globale, et enfin apporter des conseils méthodologiques, des points d'attention et de vigilance.

La commission s'est d'abord appuyée sur l'expertise des membres du CESER. Plusieurs conseillers ont été sur les méthodes de participation des jeunes au sein de leur organisation. Nous nous sommes également appuyés sur des études statistiques et sur des analyses sociologiques pour comprendre comment dans le contexte actuel de notre société, les jeunes peuvent apporter une contribution aux politiques publiques. Parallèlement, nous avons identifié des expérimentations de dialogue structuré. Sans jamais les considérer comme transposables, nous nous en sommes inspirés pour définir des préconisations propres à la Bourgogne-Franche-Comté.

C'est ce rapport que mes collègues vont vous présenter aujourd'hui. Je tiens vivement à remercier ici l'ensemble des personnes qui ont contribué à ces travaux, tant les intervenants par leur analyse que les conseillers qui, par la richesse des débats, nous ont amenés à voir plus loin qu'une simple méthode de travail. Je tiens particulièrement à remercier Manon Comacle et Nadhem Ben Rahma les rapporteurs de cette autosaisine pour la qualité de leurs propos et pour avoir bousculé notre conventionnalité par des touches intelligentes de fraîcheur et de jeunesse.

### **Sophie Genelot**, au nom du CRAJEP

Les associations de Jeunesse et d'éducation populaire rassemblées au sein du CRAJEP que je représente ici, sont heureuses que le premier projet d'autosaisine soumis à notre assemblée plénière concerne les jeunes et qu'il soit consacré aux démarches qui visent à associer ceux-ci à la définition des politiques publiques menées sur le territoire régional. Le CRAJEP se félicite de l'attention constante que cette assemblée porte à la question de la participation citoyenne dans l'élaboration des politiques publiques puisque ce projet d'autosaisine fait suite aux travaux de la précédente mandature : saisine de la présidente de Région sur l'innovation démocratique en 2016 et initiative du CESER des lycéens en 2017.

Développer des actions, des espaces, des dispositifs dans et par lesquels les enfants et les jeunes peuvent s'exprimer sous de multiples formes et s'engager dans des projets qui les concernent en développant une autonomie et une responsabilité progressive, c'est ce

que font les associations d'éducation populaire depuis leurs origines et ce qu'elles continuent de développer en adaptant régulièrement les formes et les modalités de ces actions aux évolutions de notre société.

Aussi sommes-nous particulièrement attentifs à toutes les initiatives qui peuvent améliorer la place faite aux jeunes dans la vie sociale et politique. Chaque fois que des avancées institutionnelles ont été acquises en la matière, nous avons fait en sorte de mettre nos savoir-faire au service de ces évolutions. Cela a été le cas par exemple lors de l'adoption par la France de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en 1989. Car si celle-ci est désormais assez bien connue du grand public et qu'elle fait l'objet d'une diffusion importante auprès des premiers concernés, à savoir les enfants et les jeunes eux-mêmes, on méconnaît souvent sa partie la plus novatrice. En effet, à côté des droits "protecteurs" qui sont les plus médiatisés, ce texte comporte également des droits moins connus mais bien plus émancipateurs, ceux des articles 13 à 15 : liberté d'expression, de pensée, et d'association. Depuis trente ans nos associations se sont appuyées sur cette partie de la convention pour développer de nombreuses initiatives en créant des dispositifs, des actions, des démarches pédagogiques permettant de faire vivre ces droits au quotidien dans les différents espaces et lieux que nous fédérons (centres sociaux, MJC, foyers ruraux, centres de loisirs et de vacances, chantiers de jeunes, associations de jeunesse...). Nous avons également accompagné certaines collectivités locales qui ont souhaité s'engager dans cette voie, par la création, par exemple, de Conseils municipaux d'enfants ou de jeunes.

C'est donc dans cette même dynamique que nous nous sommes également engagés à soutenir cette nouvelle évolution institutionnelle que constitue le dialogue structuré, impulsé à l'échelle européenne, et que la France a choisi d'instituer au plan local en désignant les Régions comme chef de file.

Cependant, l'expérience nous a appris que pour que ce type de démarche ait une chance d'avoir un impact réel à la fois auprès des jeunes et sur le fonctionnement social, elle ne doit pas rester cantonnée à une sphère restreinte à quelques acteurs "spécialisés", mais être au contraire portée et partagée par le plus grand nombre possible. C'est à cette condition seulement que l'on peut avoir l'espoir que ces démarches s'inscrivent de façon pérenne dans l'espace social et en devienne une modalité de fonctionnement "ordinaire".

Or, c'est justement la diversité et la variété des différents acteurs sociaux représentés au sein de la commission Cadre de Vie et Société qui a permis, grâce à un travail de long terme, de s'approprier les enjeux de ce dispositif institutionnel et d'en définir, pour notre région, des objectifs ambitieux en lien avec un certain nombre de préoccupations communes qui se sont assez rapidement dessinées : souci d'une prise en compte de toute la diversité des jeunesses du terri-

toire régional, volonté d'une participation des jeunes qui ne se résume pas à une simple formulation de propositions mais qui les inscrit dans une démarche de co-construction avec les élus, ambition que ce dispositif soit suffisamment réaliste pour qu'il puisse devenir pérenne.

L'implication de nos deux (jeunes) rapporteurs et le soutien constant du président de notre commission ne sont sans doute pas étrangers à l'engagement progressif mais effectif de l'ensemble des membres de la commission dans ce travail complexe, quelquefois ardu lorsqu'il s'agit de rédiger collectivement un texte aussi volumineux. Mais le résultat est, de notre point de vue, à la hauteur de la qualité des échanges qui ont animé les débats : à la fois exigeant, ambitieux et réaliste.

En mars 2017, lors de l'AGORAJEP organisée par le CRAJEP FC, parmi les 566 jeunes ayant répondu à notre enquête, beaucoup d'entre eux, contrairement aux idées reçues, se déclaraient prêts à s'engager dans le débat public : 63% d'entre eux souhaitaient un dialogue avec les élus, 21% demandaient des outils de consultation et 16% de la formation : "former les jeunes à la politique et former les élus à la jeunesse" disaient-ils.

C'est donc avec un grand enthousiasme que le CRAJEP votera ce projet d'autosaisine qui propose au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, des pistes de réflexion et d'action sérieuses et abouties dont nous ne doutons pas qu'il puisse s'en emparer si, comme il nous semble l'avoir compris, il souhaite engager cette démarche au profit des jeunes de notre région et de sa vitalité démocratique : il ne reste plus qu'à oser le faire ensemble...

**Nadhém Ben Rahma,**  
au nom de la FAGE

#### **Pour de réelles politiques régionales de jeunesse dans les territoires**

Parce que les **moins de 30 ans** représentent 35% des Français.es, parce qu'ils.elles sont l'avenir mais aussi le présent, parce qu'ils.elles participent déjà aux transitions, **de réelles politiques publiques doivent leur être dédiées.** Les **Régions**, par leurs compétences en termes de transports, formation et insertion professionnelle, construction et entretien des lycées, information à l'orientation et aménagement du territoire, sont **des espaces de dialogue incontournables** pour **améliorer la vie des jeunes** et construire ces politiques publiques dédiées. C'est d'ailleurs dans cet objectif qu'elles ont été désignées comme **"chefs de file" des questions de jeunesse** depuis la loi Égalité et Citoyenneté (2017).

Dans ce cadre, elles doivent entreprendre plusieurs actions déterminantes comme **organiser les modalités de l'action commune** des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à la politique de la jeunesse

ainsi qu'**organiser chaque année un dialogue structuré** entre les jeunes, les représentant.es de la société civile et les pouvoirs publics pour établir les "orientations stratégiques" des politiques jeunesse et **améliorer la coordination entre les différents niveaux** de collectivités et l'Etat.

Plus de **deux ans** après **l'adoption de cette loi, le constat est décevant : seules 5 régions ont mis en place un dialogue structuré**, laissant encore une fois la jeunesse en dehors des priorités des politiques régionales.

C'est pourquoi nos organisations demandent que **les jeunes participent au quotidien et de manière significative à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques régionales** et qu'ils.elles soient **pris en compte dans toute politique publique régionale**.

#### **Des politiques régionales tournées vers la jeunesse**

Nous demandons la mise en place d'une **Clause Impact Jeunesse dans les CESER et Conseils régionaux**. Cette clause d'impact permettrait que chaque projet d'avis, de rapport ou de stratégie prenne en compte les enjeux pour la jeunesse présente et à venir.

Nous souhaitons une **plus grande coordination entre les collectivités territoriales** sur les politiques régionales de jeunesse afin qu'elles soient transversales. Une plus grande coordination doit également se faire avec les acteurs.rices, comme à travers le **Conseil d'orientation des politiques jeunesse régional** du Centre-Val de Loire.

#### **Des politiques régionales de jeunesse co-construites avec les jeunes**

Ces politiques régionales de jeunesse doivent être **co-construites avec les jeunes**. Pour cela, nous demandons l'organisation et la mise en place **d'un dialogue structuré au niveau régional** comme prévu dans la loi. Cette méthode vise à **structurer des formes de dialogues existant** en organisant les espaces de débat. Elle pourrait être utilisée au niveau régional, comme c'est déjà le cas dans les Hauts-de-France, la Nouvelle-Aquitaine, la Bretagne, l'Occitanie et en Centre-Val de Loire.

Par ailleurs, nous pensons également nécessaire et indispensable **d'intégrer directement les jeunes** dans les **instances d'élaboration** de décision et de suivi des politiques publiques régionales, à savoir **les Régions et les CESER**. En effet, les Conseils régionaux de jeunes prévus dans la loi Égalité et Citoyenneté n'apparaissent pas comme suffisants et pouvant se substituer au nécessaire dialogue avec les organisations de jeunes.

Des CESER réformés pour de véritables espaces de dialogue et de co-construction des politiques publiques.

Réformer les CESER, c'est permettre **une représentation plus proche de ce que sont les habitant.es de la région**. C'est notamment **y intégrer les jeunes**. Pour cela, nous proposons d'améliorer leur représentation

par **l'augmentation du nombre de jeunes de moins de 30 ans** dans les CESER (toutes organisations confondues) et du **nombre de sièges dédiés** aux organisations qui agissent dans le champ de la jeunesse. Cela doit être couplé à une augmentation du **nombre de sièges dédiés aux organisations de jeunes** dirigées par des jeunes (actuellement d'un ou deux par CESER). C'est aussi **intégrer les femmes**, avec le respect de la **parité femmes/hommes** dans le nombre de conseiller.ères mais également dans les rôles de **gouvernance**.

Réformer les CESER, c'est **transformer leurs méthodes de travail** pour les rendre plus efficaces dans leurs missions. Pour cela, il convient de permettre **la participation des citoyen.nes** aux travaux (*à travers l'utilisation de plateformes de participation, de tirage au sort de citoyen.nes comme envisagé dans la réforme annoncée du CESE ou encore de saisine des CESER par pétition numérique*) et la prise en compte des **enjeux de long terme** par des **partenariats avec des organismes de recherche** et une **démarche prospective poussée**. Dans cet objectif, les conseiller.ères doivent être formé.es dès leur arrivée au fonctionnement des institutions et à la prise de parole entre autres. Enfin, afin de favoriser les **relations entre les CESER et le CESE**, une **conférence annuelle** pourrait être organisée pour articuler les travaux de ces institutions.

#### **Marie-Caroline Godin, en tant que personnalité qualifiée**

Je remercie le groupe pour son travail et son engagement dans la rédaction de cet avis.

Ceci étant, je regrette de ne pas y trouver de réponses claires aux besoins de l'ensemble des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté.

Les constats ne sont, à mes yeux, que trop évidents et les propositions trop peu percutantes et innovatrices pour permettre aux jeunes et à leurs paroles de trouver leurs places dans notre société et dans nos institutions. Je regrette également que cet avis ait été dirigé et rédigé uniquement par des organisations dédiées à la jeunesse et que la parole n'ait été que trop peu laissée aux autres membres de la commission Cadre de Vie, sans doute capables d'apporter un œil extérieur et nouveau sur la question de la jeunesse.







## Conseil économique, social et environnemental

### ◆ Site de Besançon

4 square Castan | CS51857 | 25031 Besançon cedex  
Tél. 03 81 61 62 90 | Fax 03 81 82 83 03

### ◆ Site de Dijon

17 boulevard de la Trémouille | CS23502 | 21035 Dijon cedex  
Tél. 03 80 44 34 32 | Fax 03 80 44 33 09



[www.ceser.bourgognefranchecomte.fr](http://www.ceser.bourgognefranchecomte.fr)